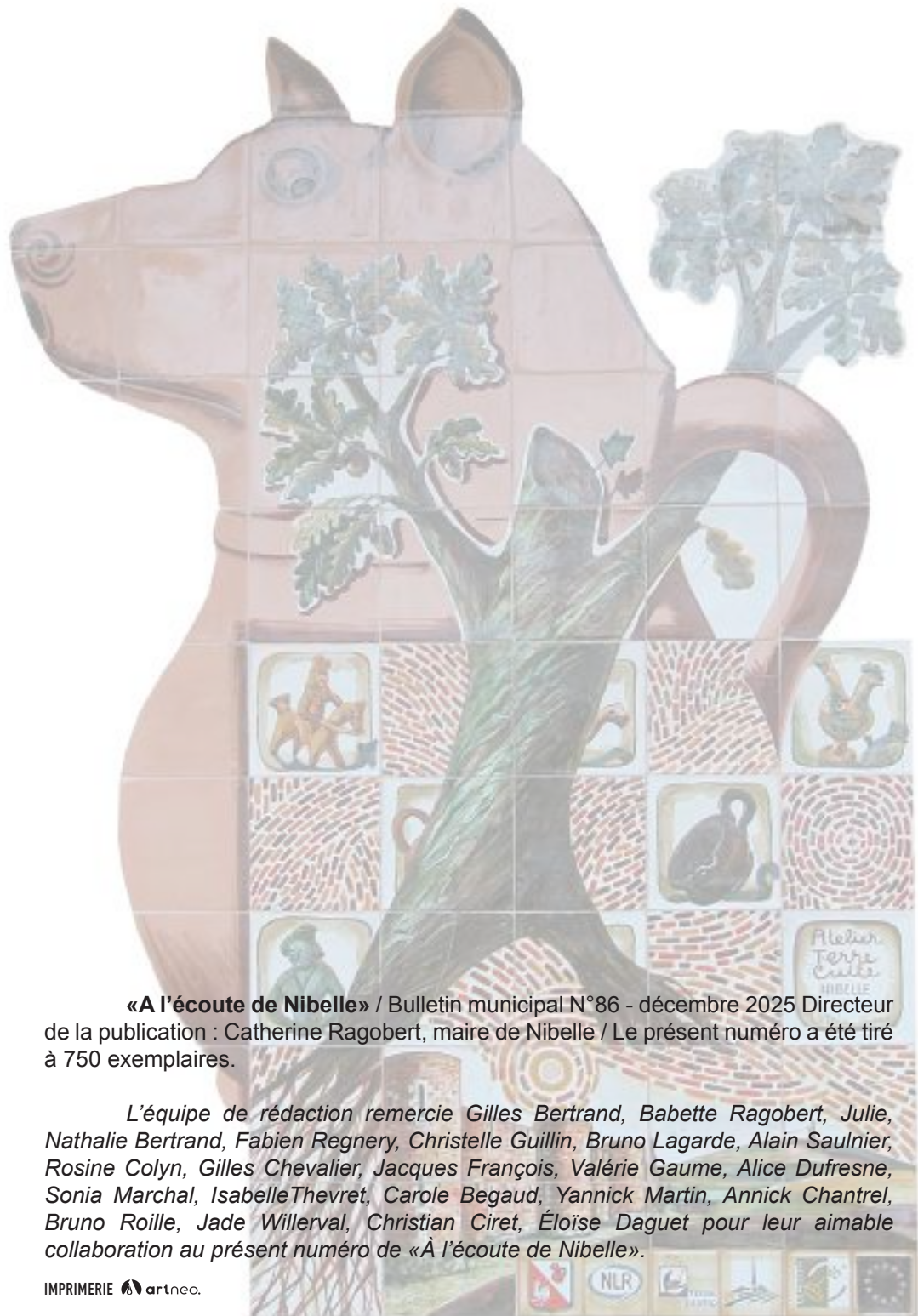


# « À l'écoute de Nibelle »





**«A l'écoute de Nibelle»** / Bulletin municipal N°86 - décembre 2025 Directeur  
de la publication : Catherine Ragobert, maire de Nibelle / Le présent numéro a été tiré  
à 750 exemplaires.

*L'équipe de rédaction remercie Gilles Bertrand, Babette Ragobert, Julie, Nathalie Bertrand, Fabien Regnery, Christelle Guillin, Bruno Lagarde, Alain Saulnier, Rosine Colyn, Gilles Chevalier, Jacques François, Valérie Gaume, Alice Dufresne, Sonia Marchal, IsabelleThevret, Carole Begaud, Yannick Martin, Annick Chantrel, Bruno Roille, Jade Willerval, Christian Ciret, Éloïse Daguet pour leur aimable collaboration au présent numéro de «À l'écoute de Nibelle».*

*Chers Nibelloises et Nibellois,*

*L'année 2025 s'achève et, avec elle, se tourne une page riche de joies partagées mais aussi de peines profondes pour certains d'entre nous.*

*Pour Nibelle, l'année a vu se réaliser le projet de sécurisation rue de la Gare et nous avons poursuivi les études liées à la transition énergétique avec l'isolation des bâtiments communaux et le recours à la géothermie en lieu de place de notre chaudière au fuel.*



*Je tiens à remercier les agents communaux, les bénévoles des nombreuses associations, les enseignantes, les commerçants, les éleveurs, les artisans et bien sûr les élus qui s'impliquent au sein de la commune afin de préserver son image dynamique, conviviale, accueillante et fleurie !*

*Dans un contexte parfois complexe, la force de notre commune réside dans une proximité et une écoute qu'il faut à tout prix préserver.*

*Le personnel communal et les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser leurs vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour l'année 2026.*

*Catherine RAGOBERT*

### HOMMAGE À PHILIPPE FERRAS



**« Un citoyen du monde et de Nibelle s'en est allé »**

Diplomate en poste aux Etats Unis et en Iran, puis cadre supérieur au sein du Groupe UAP, toujours à l'international aux Pays-Bas et en Asie, Philippe Ferras terminera sa carrière en 2002 à la tête de la Direction Internationale d'AXA. C'est alors qu'il pose ses valises à Nibelle dans la maison de son épouse.

En 2004, à la demande de son ami François Bonis-Charancle, il a accepté de devenir, pendant quelques années, « le président de la Bibliothèque de Nibelle ».

### HOMMAGE À FRANÇOIS BONIS CHARANCLE

Lors des obsèques de François, Gérard Rousseau a pris la parole : « Elu avec vous aux élections municipales de 1989, vous avez accepté de devenir maire en dépit d'une activité professionnelle très prenante. Vous avez toujours consacré le temps nécessaire pour assumer votre responsabilité d'élu. Très rapidement les Nibellois ont découvert l'homme que vous étiez, toujours à l'écoute des autres, sensible à leurs requêtes et sans cesse à la recherche des voies et moyens pour accompagner et pour aider. ».



Catherine Ragobert a poursuivi : « La liste de vos réalisations au sein de la commune pendant vos trois mandats de maire est impressionnante, les travaux dans le bourg dans le cadre de l'opération « Cœur de village », le ravalement de l'église, l'extension de la salle des fêtes, la réfection de la mairie, la construction des ateliers municipaux, de la cuisine et de la troisième classe de l'école Roger Giry, la transformation du presbytère en bibliothèque, l'aménagement du square avec une aire de jeux pour les plus jeunes, l'aménagement de l'atelier poterie, des courts de tennis, la construction de logements HLM, l'achat des murs de l'actuelle épicerie, la construction de la station d'épuration et du réseau d'assainissement collectif. Il est un ouvrage dont vous vous sentiez le plus fier : la reconstruction du belvédère des Caillettes.

Vous êtes à l'origine de l'association « Nibelle Loisirs Rencontres ». Membre actif de l'association « Histoire et Patrimoine », le château du Hallier, votre demeure, était selon vous un bien communal que vous avez pris tant de plaisir à faire visiter.

Pour tout cela, merci au nom de tous les Nibellois ».

**1 - ÉDITORIAL DU MAIRE****4 - INFORMATIONS MUNICIPALES**

Site internet de la commune - PanneauPocket  
 Commémorations et Repas des Aînés  
 Marché des Potiers,  
 Journée Citoyenne  
 Travaux réalisés en 2025  
 Démarchages à domicile  
 Collecte des encombrants  
 Interdiction des brulages à l'air libre de déchets et résidus verts  
 Recensement dès 16 ans  
 Inscription sur les listes électorales  
 Démarches à portée de clic !  
 Urbanisme  
 Tarif des prestations municipales en vigueur au 1er janvier 2026  
 Compte administratif 2024 et Budget 2025  
 Les échos de la Bibliothèque

**21 - INFORMATIONS INTERCOMMUNALES**

Centre Intervention et Secours Nancray Chambon Nibelle  
 SMEANN : Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement de Nibelle Nesploy  
 Domaine de Flotin  
 CCGP : Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais

**27 - ACTUALITÉS SPORTIVES**

Écurie de la Grange  
 Football : Entente Nancray-Chambon-Nibelle (ENCN)

**31 - SCOLAIRE**

Écho de l'école Roger Giry  
 APESN : Association des Parents d'Élèves du SIRIS

**32 - VIE ASSOCIATIVE**

Camping-Cars Club Beauce Gâtinais  
 Parole Caracole  
 Comité des Fêtes  
 Nibelle Loisirs Rencontres (NLR)  
 Anciens combattants  
 Histoire et Patrimoine  
 Chant Plein Vent – Musicavoz et A Fleur de Voix  
 Mélodibelle  
 Société de chasse de Nibelle  
 Ragattack, association de chasse à l'arc

**46 - ÉTAT CIVIL****47 - DERNIÈRE MINUTE ...****53 - MÉMENTO**

## SITE INTERNET DE LA COMMUNE

<https://www.nibelle.fr/>



En moyenne, plus de 1 200 visiteurs uniques par mois consultent notre site, à 74% depuis un téléphone portable.

Vous y trouvez toutes les actualités, évènements, publications et informations utiles. N'hésitez pas à nous contacter pour améliorer son contenu.

## PANNEAUPOCKET

Une application à télécharger pour une information intuitive, immédiate et gratuite. Activez les notifications afin d'être informé dès qu'une information est publiée.

Actuellement **2 358** smartphones ou tablettes possèdent « **Nibelle** » dans leurs favoris, dont **690** nous ont désigné comme « **superfavori** ».

**Les alertes et informations de Nibelle sont sur PanneauPocket**

Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application

Play Store Apple Store App Gallery

Scannez-moi

## CÉRÉMONIE DES VŒUX

Vous êtes conviés le **17 janvier 2026** à 17h30, salle J. Poisson.

## REPAS DES AÎNÉS

Le 19 octobre dernier, 60 de nos Aînés se sont retrouvés autour d'un déjeuner animé, occasion d'honorer les doyens présents, Suzanne Foucart et Bernard Bredontiot.

Nous avons remercié Suzanne pour son engagement au sein de la commune pendant de très nombreuses années. Nous lui souhaitons une heureuse installation loin de Nibelle, auprès de sa famille.



## NOUVELLE CENTENAIRE À NIBELLE

En août dernier, Etiennette Benet a partagé ce moment rempli d'émotions, de rires et de douceur. Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants sont fiers de célébrer avec elle ce siècle de vie et de souvenirs.



## LE 14 JUILLET : PLACE AUX JEUNES !

Seize futurs collégiens nibellois sont repartis avec une calculatrice et un peu de lecture pour leurs vacances. Le choix du livre était personnalisé grâce à l'aide précieuse de leurs professeurs des écoles et de Christelle Guillin.

## LE MARCHÉ DES POTIERS

Une trentaine d'exposants ont présenté leurs œuvres. Belle affluence le samedi.

La pluie a malheureusement perturbé la fête le dimanche.

Ils seront de retour les **4 et 5 juillet 2026**.





L'habitude est prise !

Deux fois par an, nous proposons à tous les habitants de Nibelle de participer à des petits travaux dans le but d'améliorer notre village.

Le Comité Fleurissement est en charge de l'organisation de ces matinées et actuellement, entre 10 et 15 personnes se retrouvent pour participer à ces petits travaux, heureux de partager le café / croissants avant d'entamer les tâches, et conclure par l'apéro après ...

Le mercredi 14 mai, l'atelier a porté sur la plantation d'annuelles et de vivaces venant égayer le cœur du village dès le printemps. Cette année, l'entrée de l'aire de camping-cars a été déblayée et propose désormais une aire de pique-nique agréable.



Le samedi 25 octobre, fut consacré au remaniement des différents massifs du village en déplaçant, taillant, replantant les différentes vivaces. Un liquidambar orne désormais le massif à l'entrée du parking de la place St Sauveur, côté rue de la Gare.

Le Monument aux Morts est prêt pour les cérémonies du 11 novembre...

Il reste à mettre en œuvre le projet d'engazonnement à l'arrière du monument.



Des rosiers seront plantés dans les massifs le long du parking du lavoir. Cela simplifie l'arrosage et l'entretien de ces massifs et réduit le coût de renouvellement des plantations annuelles.

Le conseil municipal remercie toutes les personnes qui s'investissent dans ces ateliers.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre...les dates sont communiquées via PanneauPocket, le tableau lumineux et le site internet.

## TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

Aménagement d'une écluse rue de la Gare afin de ralentir les véhicules et pour créer un trottoir de part et d'autre de la rue.

Coût total des travaux : 70 566€ HT, soit un reste à charge de la commune de 16 080€ HT après subvention de l'État et du département.



Progressivement la lisse vieillissante qui protège les piétons route de Chambon est remplacée par des plots plus robustes.

Coût en 2025 : 6 867€ HT.



L'abribus de l'arrêt au Garage Leproust avait souffert de l'orage de grêle en 2023 et avait besoin d'une remise en état. C'est chose faite pour un coût de 1 783€.



Cet été, huile de coude de la part de Vincent et Axel pour aplanir l'aire de pique-nique à l'entrée de l'aire de camping-cars.



## DÉMARCHAGES À DOMICILE

Nous vous informons que ni le **SITOMAP** ni le prestataire de collecte **SUEZ** ne sont habilités à vendre des calendriers ! En cas de problème ou de sollicitation, n'hésitez pas à prévenir le SITOMAP et à contacter la gendarmerie.

De même, la **SICAP** n'effectue aucun démarchage téléphonique avec prise de rendez-vous à domicile. Le changement de compteur électrique pour un compteur SAMM est assuré par la société PARERA qui prend contact par courrier.

Enfin, en matière d'économie d'énergie, un dossier d'urbanisme pour la pose de panneaux photovoltaïques peut être déposé à votre insu.

Soyez très vigilant !

La mairie ne cautionne aucune entreprise à démarcher auprès de vous.

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Cette collecte est désormais réservée aux personnes à mobilité réduite (handicap) et aux personnes âgées de 70 ans et plus qui devront pouvoir justifier de leur situation (pièce d'identité, notification handicap) avec au maximum 4 objets volumineux à jeter (literie, meubles, armoires, électroménagers). Les personnes concernées auront droit à un passage dans l'année en mars pour la commune de Nibelle.

Elles doivent prendre rendez-vous en appelant le **0 800 94 13 56** selon un **calendrier qui sera communiqué sur le site, du lundi au vendredi de 9h à 12h** en indiquant les objets à collecter.

2 agents de SUEZ viendront à domicile prendre les objets qui devront être mis à l'intérieur de la propriété (jardin ou cour ou entrée),

L'habitant devra être présent lors de l'enlèvement qui est gratuit.

**L'ADIL45-28 VOUS INFORME**

**DÉMARCHAGE ET ARNAQUES !**

**BON À SAVOIR...**

- Le démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est **strictement interdit** depuis la loi du 24 juillet 2020.
- En aucun cas, l'État, les collectivités locales (Région, Département, mairie), l'ADEME, l'Anah et bien-sûr l'ADIL ne démarchent directement les particuliers. Une personne qui vous dit être envoyée par l'une de ces institutions doit immédiatement être suspecte !

**Les bons réflexes à avoir :**

- Ne communiquez jamais de données personnelles comme votre identifiant fiscal ou vos coordonnées bancaires...
- Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement.

**ATTENTION aussi aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels.**

**ATTENTION enfin aux sites internet qui semblent être des sites institutionnels mais qui sont bien des sites commerciaux.**

Si vous avez le moindre doute sur un site, un courrier, un appel téléphonique, contactez-nous :

**CONSEIL GRATUIT, NEUTRE ET PERSONNALISÉ**

L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL) du Loiret et d'Eure-et-Loir - Espace Conseil France Rénov'

**02 38 62 47 07**

adil Loiret Eure-et-Loir France Rénov' Loiret

## INTERDICTION DES BRULAGES À L'AIR LIBRE DE DÉCHETS ET RÉSIDUS VERTS

Nous vous rappelons les termes de l'arrêté préfectoral du 9 juin 2017 :

«Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des professionnels est **interdit toute l'année** et dans tout le département y compris en incinérateur de jardin. Cette disposition s'applique aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités territoriales».



Tout contrevenant est passible d'une amende d'au plus **450€**.

En aucun cas la Mairie n'est habilitée à délivrer des dérogations.

## RECENSEMENT DÈS 16 ANS



Les Français (filles et garçons) âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie au cours du mois anniversaire dès 16 ans ou dans les trois mois qui suivent.

Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser entre la date à laquelle elles ont obtenu la nationalité française ou celle à laquelle cette nationalité

leur a été notifiée, et la fin du mois suivant.

Le recensement est indispensable pour obtenir l'attestation obligatoire à l'établissement des dossiers de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...), pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (<https://www.defense.gouv.fr/sga/au-service-nation-du-public/jeunesse/devenir-citoyen/recensement>) ou l'application [majdc.fr](https://www.defense.gouv.fr/majdc). L'inscription sur les listes électorales est alors gérée d'office.



## URBANISME

Le PLUi du Beaunois est entré en application en mars 2024. Le zonage et le règlement d'urbanisme applicable à chaque zone est disponible sur le site internet de la CCPG (<https://www.pithiveraisgatinais.fr/grands-projets/amenagement-du-territoire/urbanisme-beaunois/>)

Désormais vous pouvez déposer toute demande d'urbanisme en ligne : <https://sve.sirap.fr/>. Cette dématérialisation constitue une procédure efficace, simple et gratuite pour le citoyen. La commune supporte le coût de la prestation du Centre Instructeur sur chaque dossier. Ne déposez un dossier que lorsque votre projet est mature.

**Sachez que les infractions sont passibles d'une amende et que les conséquences peuvent aller jusqu'à la démolition de la construction.** N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos secrétaires, et de régulariser les situations illégales.

À titre d'information, figurent ci-après les demandes de permis de construire et demandes préalables de travaux déposées et octroyées depuis la publication du bulletin municipal de décembre 2024.

En 2025, 5 demandes préalables de travaux ont été refusées par le Centre Instructeur.

### Permis de construire (PC)

| Secteur                     | Nature des travaux                            |
|-----------------------------|-----------------------------------------------|
| Route du Hallier            | Suppression d'une pièce à vivre               |
| Route de Chemault           | Construction d'un garage                      |
| Route de Boiscommun         | Aménagement d'un local                        |
| Rue de la Boule d'Or        | Construction d'un hangar                      |
| Route du Hallier            | Construction d'une maison                     |
| Chemin du Colombier Brouard | Construction d'une stabulation et d'un hangar |
| Route de Chemault           | Régularisation construction d'une véranda     |
| Rue de la gare              | Démolition hangar et construction maison      |
| Rue de la Billoterie        | Extension d'un préau                          |
| Domaine de Flottin          | Rénovation du Manoir et de la grange          |

## Déclarations préalables de travaux (DP)

| Secteur                    | Nature des travaux                                                    |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Rue de la Boule d'Or       | Changement menuiserie de bardage en façade                            |
| Rue du Bout Tortu          | Division de terrain                                                   |
| Rue Beurrière              | Modification de pièce à vivre                                         |
| Route de Chambon           | Changement de menuiseries                                             |
| Rue Gaillarde              | Réfection toiture par suite d'incendie                                |
| Rue Gaillarde              | Ravalement de façade                                                  |
| Rue de la Grange Ménard    | Changement de menuiseries                                             |
| Route de Flotin            | Changement de menuiseries                                             |
| Rue de Montvolant          | Travaux sur garage existant                                           |
| Rue de la Boule d'Or       | Création d'une cheminée                                               |
| Rue des Neuves Poteries    | Installation de panneaux photovoltaïques                              |
| Rue Gaillarde              | Ravalement de façade, suppression de fenêtres                         |
| Route de Chemault          | Installation de panneaux photovoltaïques                              |
| Rue de la Billoterie       | Clôture                                                               |
| Route de Chemault          | Clôture                                                               |
| Rue du Bout Tortu          | Installation de panneaux photovoltaïques                              |
| Chemin de Bourneuf         | Clôture                                                               |
| Chemin de Bourneuf         | Clôture                                                               |
| Rue Saint Sauveur          | Changement de stores                                                  |
| Route du Hallier           | Fermeture d'un préau, extension d'un garage, création d'une ouverture |
| Rue de la Clocheterie      | Division de terrain                                                   |
| Rue de la Cave             | Installation de panneaux photovoltaïques                              |
| Rue du Chêne à deux jambes | Installation de panneaux photovoltaïques                              |
| Chemin des Moussets        | Changement de type de menuiseries                                     |
| Route de Flotin            | Installation d'une pompe à chaleur                                    |

| Secteur                 | Nature des travaux                                 |
|-------------------------|----------------------------------------------------|
| Route de Chemault       | Changement de menuiseries, et création d'ouverture |
| Rue de la Gare          | Changement de menuiseries                          |
| Rue Montvolant          | Installation de panneaux photovoltaïques           |
| Rue de la Gare          | Installation de panneaux photovoltaïques           |
| Rue de la Grange Ménard | Installation de panneaux photovoltaïques           |
| Rue de la Grange Ménard | Construction d'une piscine                         |

## TARIFS DES PRESTATIONS MUNICIPALES EN VIGUEUR AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025

### 1. Location salle polyvalente Jacques Poisson :

|                                     | Particuliers commune | Particuliers hors commune |
|-------------------------------------|----------------------|---------------------------|
| ½ journée<br>Réunion, vin d'honneur | 75€                  | 150€                      |
| 1 jour                              | 180€                 | 310€                      |
| 2 jours                             | 310€                 | 450€                      |

Un supplément chauffage de 25€ par jour sera appliqué pour toute location du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril.

### 2. Bulletin municipal : encart publicitaire

|                     | ¼ page | ½ page |
|---------------------|--------|--------|
| Une parution (1 an) | 45€    | 90€    |
| pour 2 parutions    | 80€    | 160€   |

### 3. Concessions au cimetière

|            | Cinquantenaire | Trentenaire |
|------------|----------------|-------------|
| Concession | 360€           | 153€        |
| Cavurne    | 160€           | 90€         |

## COMPTE ADMINISTRATIF 2024

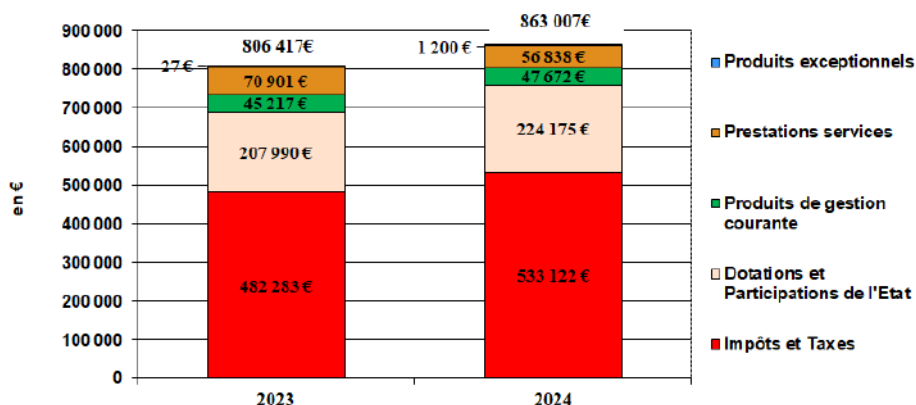
Le compte administratif 2024 de la Commune a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 28 février 2025.

L'exercice 2024 présente un résultat de fonctionnement positif de **+132 815€** (recettes > dépenses), après un exercice 2023 également positif de + 55 021€.

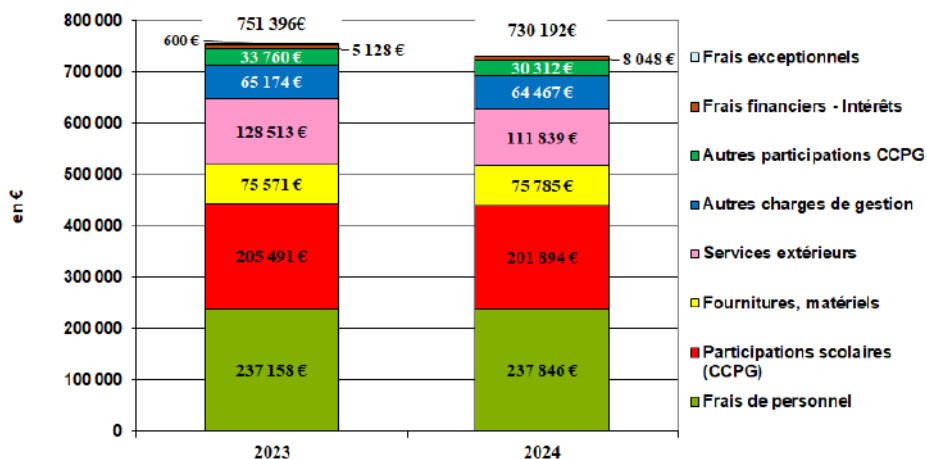
Sans aucun recours à emprunt en 2024, le solde de la section investissement est positif à hauteur de **+13 007€**. Ce solde s'élevait à -75 264€ en 2023.

Les graphiques ci-dessous détaillent les principaux postes de recettes et dépenses pour l'exercice 2024, avec en regard les données de l'exercice 2023.

SECTION de FONCTIONNEMENT : RECETTES 2023 et 2024



SECTION de FONCTIONNEMENT : DEPENSES 2023 et 2024

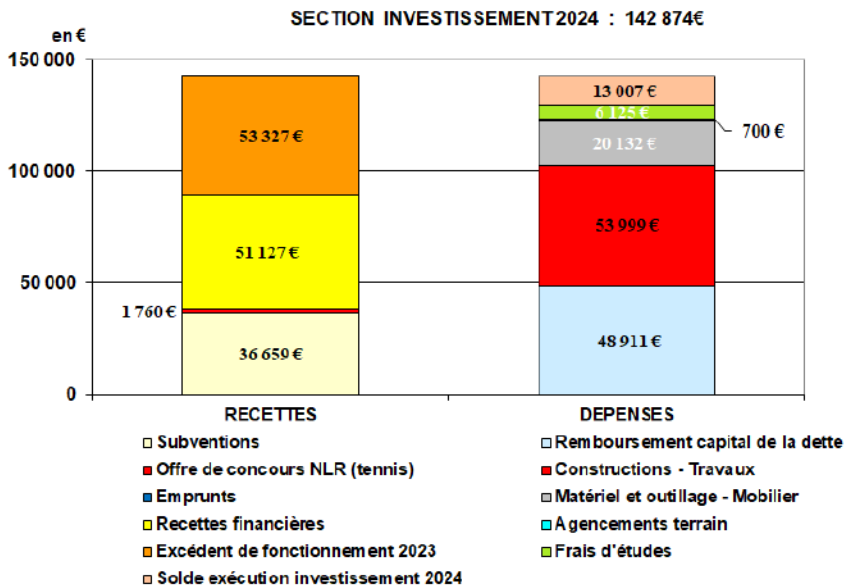


**Recettes :** En 2024, les taxes locales représentent **62%** de nos ressources de fonctionnement. Les valeurs locatives ont suivi l'inflation, soit +3.4% par rapport à 2023. Le taux de taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) est passé de 9.99% à 11.01% et le taux sur le foncier bâti de 36.16% à 37.07%. Les dotations et participations de l'État représentent toujours **26%** des ressources de fonctionnement.

**Dépenses :** Les frais de personnel sont stables et représentent **33%** de nos dépenses de fonctionnement.

Les frais scolaires versés à la CCPG sont ceux figés lors du transfert de compétence. Ils représentent **28%** de nos dépenses de fonctionnement.

Les dépenses d'entretien (services extérieurs) sont en réduction en 2024 par rapport à 2023 qui a vu la réfection de la rue de Montvolant (23 000€).



**Dépenses :** Au-delà du remboursement en capital des emprunts en cours, les principaux investissements 2024 portent sur l'église avec la mise aux normes du paratonnerre, la protection contre les pigeons et l'achat de la rampe d'accès (total de **23 415€**), sur les travaux de désamiantage de l'ancien vestiaire de foot incendié (**13 333€**), sur l'achat d'une remorque pour le tracteur (**9 872€**). Les travaux sur l'assainissement hydraulique agricole se poursuivent (**8 280€**).

**Recettes :** Les subventions reçues concernent le solde attendu de l'État sur le parking du lavoir et un acompte sur l'aménagement de l'écluse rue de la Gare.

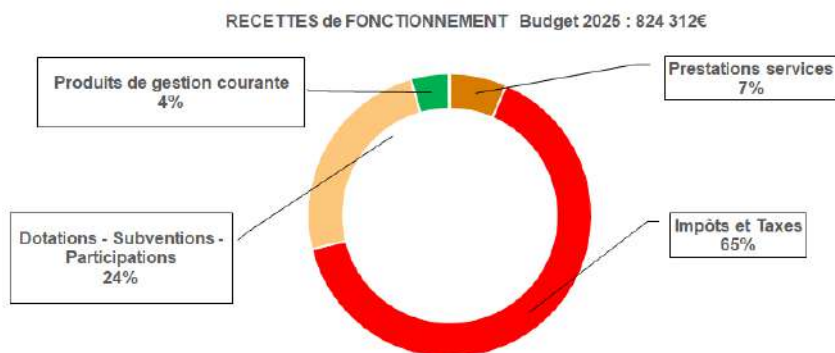
La **dette** de la commune s'élève à **373 378€** au 31/12/2024, soit près de 318€ par habitant, en regard d'une moyenne nationale (communes ente 500 et 2000 habitants) autour de 587€.

## BUDGET 2025

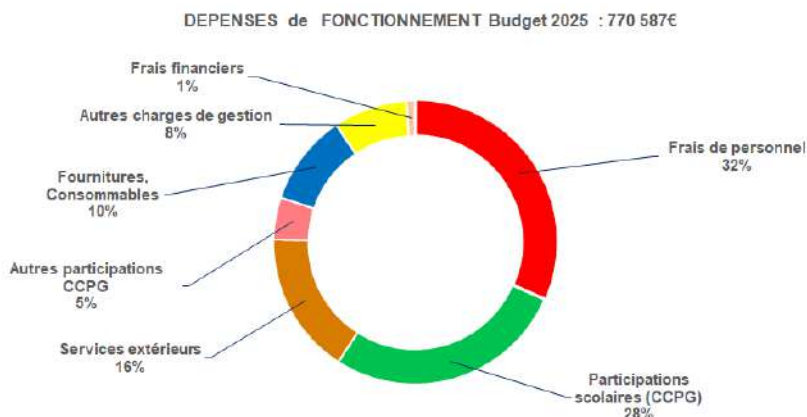
Le budget 2025 a été approuvé le 28 février 2025.

Nos priorités restent concentrées sur l'entretien de la voirie, les conditions de travail des agents, et l'attractivité de la commune. Nous devons générer les ressources nécessaires pour nous engager dans le programme de rénovation énergétique. Ce budget intègre une 1<sup>ère</sup> tranche d'assistance maîtrise d'ouvrage sur l'isolation des bâtiments communaux et le remplacement de la chaudière au fuel par un projet de géothermie sur sondes.

Les graphiques ci-dessous détaillent le poids relatif des principaux postes de recettes et de dépenses de fonctionnement contenus dans le budget 2025.



**Recettes** : La revalorisation des bases locatives s'élève à 1.7%, correspondant à l'inflation sur l'année 2024. L'augmentation des taux de taxes locales n'est pas intégrée dans ce budget. Ils ont été votés lors de la séance du 11 avril 2025 : le taux de taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) passe de 11.01% à 11.06% et le taux sur le foncier bâti de 37.07% à 37.26%.

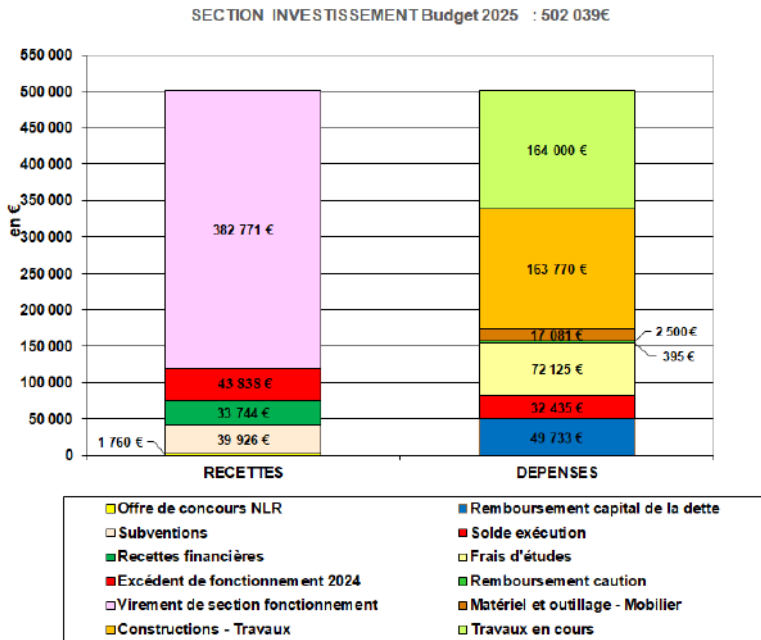


**Dépenses** : Les frais de personnel intègrent l'effet de l'augmentation des charges sociales (CNRACL : retraite des fonctionnaires +4%).

La participation de la commune aux frais de scolarité se stabilise autour de 202 000€ par an.

Ces deux postes (frais de personnel et dépenses scolaires) représentent **60%** de nos dépenses.

L'entretien de la voirie constitue le 3<sup>ème</sup> poste de dépenses, qu'il soit confié à des entreprises extérieures ou réalisé par nos agents techniques (achat de fournitures : enrobé, calcaire).



Les **principaux projets d'investissements** intégrés à ce budget sont l'aménagement d'une écluse rue de la Gare pour sécuriser les piétons (**92 176€**), l'enfouissement des réseaux électriques dans le secteur de la Billoterie (**35 162€**), une provision sur l'assistance maîtrise d'ouvrage relative au projet d'isolation des bâtiments communaux et géothermie (**61 625€**) ainsi que le début des travaux avec une estimation à hauteur de **164 000€**.

Seules les subventions notifiées à la date de vote du budget ont été retenues en recettes : celle du Département et de l'État sur les travaux de la rue de la Gare (**31 493€**) et celle du SIERP sur le projet enfouissement réseaux électriques (**8 433€**).

Aucun nouvel emprunt n'est prévu au budget.

## BIBLIOTHÈQUE DE NIBELLE

La bibliothèque de Nibelle est un espace où il fait bon vivre, c'est en tous cas la volonté de toutes les personnes qui s'y croisent, lecteurs, visiteurs, animateurs, vous participez tous à faire de cet endroit une petite bulle d'évasion.

Il y a 40 ans en 1985, Suzanne Foucart jeune retraitée dynamique, propose à François Bonis Charancle, maire de Nibelle, de créer une bibliothèque ; celui-ci accepte aussitôt. Suzanne se remémore en souriant cette ouverture dans le local à côté de la boulangerie : « *une petite salle de rien du tout avec tout le catalogage à faire* ». Rapidement la place manque et le Maire lui propose une autre salle plus grande au sein de la Mairie, Suzanne pionnière dans le prêt de livres aux scolaires du SIRIS est soutenue par la BDP, Médiathèque Départementale du Loiret de l'époque, « *il me fallait plus de livres jeunesse ils ont tout de suite accepté* ».



Suzanne au fil des années va former des bénévoles pour l'aider à l'accueil des scolaires, informatiser la bibliothèque, proposer la création de l'Association des Amis de la bibliothèque. La charge de travail devenant trop forte pour elle avec ses autres activités dans d'autres associations, elle laisse sa place à Marie-José Foulard dans une bibliothèque toute neuve installée dans l'ancien presbytère.

De la création de la bibliothèque à aujourd'hui Suzanne a suivi d'un œil bienveillant son évolution, férue de livres sur l'Histoire et de policiers, elle a décidé de quitter Nibelle pour se rapprocher de sa sœur dans le Cher. Symboliquement, elle va continuer à aider la bibliothèque puisqu'elle fait don d'une partie de ses livres.



Tous les lecteurs, bénévoles, les amis de la bibliothèque et connaissances se joignent à moi, nous vous remercions, Suzanne, nous vous souhaitons de bons moments en famille, et de bonnes lectures dans le Cher.

L'année 2025 a permis d'échanger sur des ouvrages avec les prix des lecteurs, de découvrir l'improvisation théâtrale, la vannerie, des ateliers bricolages, des petites boîtes et des arbres, le cerveau, des peintures, des photographies, des musiciennes, du tricot...



Le programme de 2026 s'annonce très varié lui aussi, vous le retrouverez dans l'article des Amis de la bibliothèque.

La bibliothèque est ouverte à tous, vous pouvez retrouver des collections régulièrement renouvelées et adaptées à tous les âges. L'inscription pour les adultes est de 5 euros par an et permet d'emprunter gratuitement, livres, livres audio, livres large vision, bandes dessinées, DVD, CD, vinyles et jeux de société. L'inscription gratuite pour les jeunes et les étudiants permet d'emprunter uniquement les livres.



Vous pouvez accéder au catalogue et au règlement de la bibliothèque sur le site en ligne : <https://opac-x-bibliothequenibelle.biblixnet.net>.



Depuis cet été, la bibliothèque de Nibelle est partenaire de la Médiathèque Valentin Haüy, si vous éprouvez des difficultés pour lire en raison d'un handicap ou de dyslexie, n'hésitez pas à vous renseigner à la bibliothèque et retrouvez le plaisir de la lecture grâce à l'Association Valentin Haüy. Vous trouverez des explications sur le lecteur Daisy qui permet d'écouter des audiolivres (40 000 références), il est possible aussi de télécharger des ouvrages sur smartphone ou tablette pour les dyslexiques.

La Médiathèque Départementale du Loiret, la municipalité, l'Association des Amis de la bibliothèque soutiennent tous les projets de la bibliothèque et sont indispensables pour étoffer les offres d'animations et d'ouvrages. La bibliothèque en plus du prêt de ses ouvrages et de l'accueil des scolaires vous propose régulièrement des expositions, des ateliers bricolages, des mini-conférences, des spectacles, n'hésitez pas à venir en profiter.

**Horaires pour l'accueil du public :** mardi de 10h à 11h, mercredi de 10h à 11h et de 14h à 16h, et samedi de 10h à 12h30.

À bientôt !  
Christelle Guillin  
Tél : 02 38 32 21 57  
par mail à l'adresse [biblio.nibelle@orange.fr](mailto:biblio.nibelle@orange.fr)

## ASSOCIATION «LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE»

L'année 2025 a été marquée par le legs de Monsieur Trotin à qui l'association tient à rendre hommage : cette dotation permet aux Amis d'envisager l'avenir avec sérénité pour conduire encore plus de projets à l'attention des enfants qui fréquentent la bibliothèque.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en début d'année, le bureau de l'association a été en partie renouvelé : Brigitte BOURY a décidé de céder sa place de trésorière et c'est Séverine GRASSIN qui assure désormais cette fonction, laissant sa place de secrétaire à Béatrice SCHWARTZ.

L'association contribue à la promotion de la bibliothèque et à l'organisation de rendez-vous culturels à l'attention de tous les publics. Elle participe à l'achat de divers ouvrages destinés notamment aux enfants pour l'accueil des scolaires.

Tout au long de l'année scolaire 2024-2025, nous avons déjà pu proposer différentes animations. \*

- le spectacle pour enfants « le Grand Méchant Renard » par la Compagnie Jeux de Vilains à la salle des fêtes de Nibelle, a réuni un public nombreux (septembre).

- atelier d'initiation à la vannerie, (janvier) : un grand merci à Nathalie pour son animation généreuse et efficace ; les participants ont demandé d'autres séances ;

- troc des plantes en mars : après une période de dormance, cette manifestation mérite plus de visibilité en 2026 et nous tâcherons de l'intégrer à une date plus judicieuse ;



- création de petites boîtes : session en 4 ateliers animés par la Compagnie Les Petites Miettes : les créations ont été exposées dans le cadre du Festival de l'Arbre au Domaine de Flotin (de mars à juin) puis à la bibliothèque tout l'été ;

- 25 octobre : intervention musicale du quatuor « Les Péris » dans le cadre de Hors Saison Musicale.

À l'issue des animations, une sélection de livres portant sur les sujets évoqués était mise à la disposition des participants. L'association a également acquis des ouvrages dont elle a fait don à la bibliothèque.

**Pour l'année 2026**, quelques dates sont d'ores et déjà programmées :

- Vannerie : au vu du succès remporté, deux séances sont proposées les 17 et 24 janvier ;

- Spectacle pour enfants le 1<sup>er</sup> mars à la salle des fêtes de Nibelle : « Inspecteur Toutou » par la Compagnie NK & Cie ;

- Atelier « le Chant des Betteraves » en partenariat avec les Archives départementales : un moment de réflexion autour de l'évolution de nos paysages (14 mars).

Un grand merci à Christelle GUILLIN pour sa contribution et son enthousiasme dans l'organisation des divers événements proposés par l'association.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider à proposer des animations autour de la bibliothèque !

La cotisation annuelle à l'association est fixée à 5€. Elle est dissociée de la cotisation versée à la Bibliothèque pour le prêt de livres.

Le bureau des Amis de la Bibliothèque de Nibelle  
Contact : [lesamisdelabibliothequenibelle@gmail.com](mailto:lesamisdelabibliothequenibelle@gmail.com)

Présidente : Éloïse DAGUET

## CIS CNN

L'effectif du Centre d'Intervention de Secours de Chambon-Nancray-Nibelle (CIS CNN) est composé de 12 sapeurs-pompiers. Ils ont réalisé environ quatre-vingt interventions depuis le début de l'année. Un nouveau sapeur- pompier Volontaire est en cours de recrutement, son engagement devrait se concrétiser dans les prochaines semaines. L'année 2026 sera consacrée à sa formation.

Les deux sapeurs-pompiers recrutés en 2024, les sapeurs Victor BEAUPEU – VACHON et Léa WY SOCKI ont finalisé leur formation initiale complète. Un investissement de près de 4 semaines, ils sont maintenant opérationnels toutes missions.

Fin 2024 et en 2025, les sapeurs Erwan LEVEQUE et Landry THEVRET ont été promus Sapeurs 1<sup>ère</sup> classe.

Pour la deuxième année, les sapeurs-pompiers ont ouvert leurs portes le samedi 13 septembre aux habitants des communes pour faire découvrir les nouveaux bâtiments et les engins du centre. Cette opération sera reconduite l'année prochaine.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous rencontrer tous les vendredis soir de 19h à 19h30 ainsi que le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois sur site, rue du Péage à Chambon-la-Forêt. Nous vous accueillerons avec grand plaisir et nous vous présenterons notre matériel ainsi que les modalités pour nous rejoindre. Toutes les informations sont disponibles sur le site de SDIS du Loiret : <https://sdis45.com/>. Nous avons besoin de volontaires pour renforcer notre effectif.

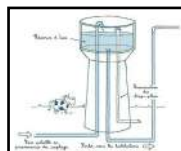
Je vous remercie pour l'accueil que vous réservez à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers lors de la présentation des calendriers.



Pour le CISCNN  
Adjudante -cheffe Isabelle Thevret

## LE SMEANN

Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement de Nibelle Nesploy



Votre facture se compose de deux parties distinctes : Eau et Assainissement.

L'assainissement concerne uniquement les habitations raccordées au réseau collectif de la commune.

| <b>EAU :</b>                                        |                 | <b>ASSAINISSEMENT :</b>                            |                 |
|-----------------------------------------------------|-----------------|----------------------------------------------------|-----------------|
| <b>Prix du m<sup>3</sup></b>                        | <b>1,15€</b>    | <b>Prix du m<sup>3</sup></b>                       | <b>1,15 €</b>   |
| <b>Redevance</b><br><b>« Conso. Eau potable »</b>   | <b>0,460 €</b>  | <b>Redevance</b><br><b>« Réseau de collecte »</b>  | <b>*</b>        |
| <b>Redevance</b><br><b>« Pollution domestique »</b> | <b>0,0170 €</b> | <b>Redevance</b><br><b>« Réseau de collecte »</b>  | <b>0,0267 €</b> |
| <b>Abonnement</b><br><b>« Fixe de l'eau »</b>       | <b>65 €</b>     | <b>Redevance</b><br><b>« Fixe assainissement »</b> | <b>70 €</b>     |

Tarif SMEANN – 2026 \* Pas encore défini par l'AESN

Le syndicat délibère sur le prix de l'abonnement ainsi que le prix au M3. Les redevances sont définies par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN).

Les redevances collectées et redistribuées par le SMEANN ont pour objectif de mutualiser l'accès à l'eau potable et le traitement des eaux usées et surtout permettre aux bénéficiaires l'accès à des subventions pour la réalisation de travaux d'amélioration du service.

Le nouveau programme de l'AESN est désormais beaucoup plus axé sur le réseau d'eau potable, ces nouvelles redevances permettront l'accès à des subventions sur le renouvellement de tronçons du réseau.

Certaines redevances concernent les performances des réseaux (eau et assainissement). Ces dernières pouvant fluctuer d'une année à l'autre en fonction de la qualité des réseaux.

Le transfert de compétence a été voté par la Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais dont dépend Nibelle mais non voté par la Communauté de Communes Canaux et Forêt (Lorris) dont dépend Nesploy.

De ce fait, la Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais délègue au SMEANN la gestion et la maîtrise de son budget. Toutefois, à ce jour nous n'avons toujours pas signé la convention d'objectifs car subsistent encore quelques points de désaccords avec notre vision de cette délégation.

Cette gestion nous autorise à maîtriser les tarifs et de les maintenir raisonnables.

Comme vous avez pu le voir le SIEANN est devenu SMEANN, ceci par une intervention directe de la préfecture sans ordre de notre part afin de transformer le « Intercommunal » en « Mixte », entraînant un changement de numéro de SIRET avec modification de statuts, ainsi que tous les mouvements administratifs en dépendant.

La création de l'usine de traitement de l'eau potable de Nibelle, nous apporte une qualité d'eau potable satisfaisante avec note de « A » délivrée par l'Agence Régionale de Santé (voir fiche ci jointe). Cependant comme tout traitement d'eau par des filtres, nous avons obligation de pratiquer au traitement de chlore en sortie afin d'éviter toute contamination bactérienne.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

## QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?





REPUBLIQUE FRANÇAISE



ARS

ZONE DE DISTRIBUTION : NIBELLE

| Conclusion sanitaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Indicateur global de qualité                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>2024</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <p>L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PRAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.</p> | <b>A</b>                                                                                                                              | <p><b>A</b> : Eau de bonne qualité</p> <p><b>B</b> : Eau de qualité convenable</p> <p><b>C</b> : Eau de qualité insuffisante</p> <p><b>D</b> : Eau de mauvaise qualité</p> <p>Indicateur 2023 : B</p> |
| PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                       |
| BACTÉRIOLOGIE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                               | A                                                                                                                                     | Très bonne qualité                                                                                                                                                                                    |
| <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <p>Nombre de prélèvements : 10<br/>Conformité : 100 %<br/>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>                                                |                                                                                                                                                                                                       |
| NITRATES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                               | A                                                                                                                                     | Très bonne qualité                                                                                                                                                                                    |
| <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <p>Nombre de prélèvements : 2<br/>Valeur moyenne : 0 mg/L<br/>Valeur maxi : 0 mg/L</p>                                                |                                                                                                                                                                                                       |
| PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                               | A                                                                                                                                     | Très bonne qualité                                                                                                                                                                                    |
| <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> |                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <p>Nombre de prélèvements : 1<br/>Conformité : 100 %<br/>Nombre de substances recherchées : 192<br/>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p> |                                                                                                                                                                                                       |
| FLUOR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                               | A                                                                                                                                     | Très bonne qualité                                                                                                                                                                                    |
| <p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'ériger un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <p>Nombre de prélèvements : 1<br/>Valeur moyenne : 0,16 mg/L<br/>Valeur maxi : 0,16 mg/L</p>                                          |                                                                                                                                                                                                       |
| INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                       |
| DURETÉ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Eau dure                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                       |
| <p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <p>Nombre de prélèvements : 2<br/>Valeur moyenne : 26,2 °f<br/>Valeur maxi : 26,6 °f</p>                                              |                                                                                                                                                                                                       |
| Pour aller plus loin                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                       |
| <div style="display: flex; align-items: center;"> <p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : <a href="http://www.eau-potable.santepubliquefrance.fr">www.eau-potable.santepubliquefrance.fr</a></p> </div>                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                       |

Édité le 29/08/2025

UDI 045000014

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance.

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.

Sur les dix dernières années, les engagements pris par le Conseil Syndical a permis d'honorer les actions annoncées :

- Création d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées ainsi que la remise en conformité du réseau d'assainissement collectif de Nesploy, par une STEP sur lit de roseaux plantés pour une capacité de 350 équivalents habitants.
- Protection du forage de Nibelle, avec nettoyage par brossage et re-chemisage en inox du conduit de puits de forage.
- Réhabilitation du château d'eau avec remise aux normes, résinage du réservoir et peinture extérieure.
- Création d'une usine de traitement de l'eau potable avec filtrage du fer et du manganèse en excès dans la nappe.

Pour cela, le SMEANN a investi sur cette période un peu plus de 2 500 000 euros tout en maintenant des tarifs raisonnables et abordables.

2026 sera la date du renouvellement de l'équipe en gestion du syndicat, il sera désormais temps pour moi de laisser la main, après un premier mandat de Président et un second mandat en appui technique à la gouvernance en tant que bénévole. La loi Notre ne permettant plus l'accès à un membre non élu de rejoindre l'équipe syndicale.

Il est difficile de se battre en permanence contre des instances qui ne voient pas l'utilité d'un service de proximité.

Le projet de Nibelle, bien que d'utilité public reflète très bien la situation, à part les 40 % de subventions de l'AESN, aucune autre subvention de l'état (départementale, régionale ou nationale) pour notre création de l'usine de traitement, cependant reconnue par l'ensemble de ces représentants comme une « belle réussite ».

L'eau c'est la vie, « La santé est le trésor le plus précieux et le plus facile à perdre, c'est cependant le plus mal gardé ». Sans eau, l'espérance de vie est extrêmement limitée.

Pour rappel, l'utilisation moyenne d'eau potable est de 50 à 60 M3 par habitant. Plus de 90% de cette eau potable puisée est de retour après utilisation dans les stations d'épuration.

L'équipe du SMEANN se joint à moi pour vous adresser tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Pour le S.M.E.A.N.N  
Gilles CHEVALIER

## DOMAINE DE FLOTIN – Jardins de la voie romaine

Au cœur de la forêt de Nibelle, le Domaine de Flotin poursuit son aventure alliant **nature, insertion et culture**.

Nous y produisons des **semences potagères, du miel et des plantes aromatiques** en agriculture biologique, tout en accompagnant des personnes en transition vers un emploi durable. C'est aussi un lieu de découverte et de partage, où l'on peut se promener, participer à des ateliers ou des événements, ou profiter d'un moment convivial à la guinguette Tisanerie.

Dans la forêt, un nouvel habitant monumental a fait son apparition : un **immense lombric**, venant rejoindre le renard géant. Ce lombric sera associé à un parcours sur la vie du sol au printemps prochain.

Côté événements, nous avons vécu de **grands moments collectifs** : la réussite du week-end Forêt en fête, qui a rassemblé plus de 1000 visiteurs, et le projet Au cœur de l'arbre, né d'une belle coopération avec la cie Chant Plein Vent Musicavoz de Nibelle.

Tout au long de l'année, de **nombreux partenariats locaux** se sont tissés avec des associations, artisans, artistes et écoles, renforçant l'ancrage du Domaine dans la vie du territoire.

L'année 2025 marque une étape importante avec le **début des travaux de rénovation** des bâtiments du Domaine.

À vos agendas 2026 :

Le Domaine est ouvert tous les vendredis de 10h à 17h pendant l'hiver si vous souhaitez vous promener ou acheter nos produits.

La **Tisanerie** rouvrira le 18 avril avec un concert Piano-Vélo, et plusieurs rendez-vous festifs, artistiques et nature rythmeront la belle saison.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [www.domainedeflotin.com](http://www.domainedeflotin.com) et sur Facebook et Instagram : [@domainedeflotin](https://www.instagram.com/domainedeflotin)

Ce domaine est aussi le vôtre : venez le découvrir, y flâner ou participer à ses activités !



### Un accompagnement social à votre écoute

La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais met à votre disposition un service d'accompagnement social grâce à son Service « Innovation et Développement Social ». Parce que chacun peut, à un moment de sa vie, rencontrer des difficultés, un travailleur sociale vous reçoit sur rendez-vous pour vous informer sur vos droits et vous aider à y accéder (CAF, prestations sociales, logement, santé, etc.).

Il est également là pour vous accompagner dans la résolution de vos difficultés, qu'elles soient budgétaires, éducatives, familiales, liées au logement ou à la santé.

Cet accompagnement se veut **confidentiel** et **adapté à chaque situation**.

### Jours et horaires des permanences :

**Beaune-la-Rolande à la CCPG** : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi 9h à 12h30

Attention la CCPG n'accompagne que les personnes isolées ou couples sans enfant. Si vous êtes dans cette situation, nous vous invitons à prendre contact avec l'Agence Départementale des Solidarités au 02 38 40 52 52.

Un rendez-vous avec un travailleur social du Conseil Départemental pourra vous être donné au siège de la communauté de communes du Pithiverais Gâtinais à Beaune-La-Rolande.

**N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 02.38.33.92.75 ou 02.38.33.92.68**

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous par mail :

[social1@pithiveraisgatinais.fr](mailto:social1@pithiveraisgatinais.fr) ou sur le site <https://www.pithiveraisgatinais.fr>

### Une navette rien que pour les jeunes !

Pendant les **vacances scolaires**, une **navette spéciale et gratuite** est mise en place pour leur permettre de rejoindre facilement l'**Espace Jeunes de Puiseaux**.

Plus besoin de trouver un moyen de transport :

- ✓ Des **points de ramassage** sont prévus dans plusieurs communes,
- ✓ Des **horaires adaptés** aux temps d'ouverture de l'Espace Jeunes,
- ✓ Et surtout... un **service 100 % gratuit** !

Une belle occasion pour les ados de **retrouver leurs amis, participer aux activités et profiter pleinement des vacances** en toute autonomie.

Votre contact 06 75 97 34 07 [ej.puiseautin@pithiveraisgatinais.fr](mailto:ej.puiseautin@pithiveraisgatinais.fr)

### La Maison de l'Habitat

Vous trouverez accompagnement, conseil en réseau avec de nombreux partenaires, dans les locaux de la Communauté de Communes du Pithiverais

5, route de Toury - ZA le Moulin de Pierre 45300 Pithiviers-le-Viel

Tél : 02 38 81 37 17

Mail : [mhnl@ccdp.fr](mailto:mhnl@ccdp.fr)

## ÉCURIE DE LA GRANGE

Des membres du club « ÉCURIE de la GRANGE » récompensés



La mairie a eu le plaisir de recevoir le courrier suivant du Président de la Fédération Française d'Équitation (FFE), M. Frédéric BOUX :

*« J'ai le plaisir de vous informer qu'un cavalier domicilié au club 'Écurie de la Grange' situé sur votre commune, a brillamment participé au Generali Open de France. Palmarès :*

- Discipline Endurance Club 2 Duo

**Médaille d'argent**

*Edwige Levasseur*

Crédit photo ©FFE-PSV



- Discipline Endurance Club A équipe

**Médaille de bronze**

*Milla Ribeiro*

*Sarah Entzmann*



- Discipline CSO Club 3 équipe Major

**Médaille de bronze**

*Ethan Tancez Plaut*

*Dylan Tancrez Plaut*



*Conquérir un titre ou une médaille lors du championnat de France est un évènement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.*

*Je vous remercie par avance des encouragements que vous saurez apporter à cet établissement et pour votre soutien aux activités équestres.*

*Je vous prie de croire, Mme la Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs. »*

Le Conseil municipal s'associe à ces félicitations envers l'Ecurie de la Grange qui a par ailleurs obtenu les labels d'activité « Cheval Club de France » et « Poney Club de France » attribués par la FFE.

## L'ENTENTE NANCRA Y CHAMBON NIBELLE

### Une très belle année et des projets

**Côté sportif**, l'année 2025 est riche en termes de résultats.

En effet l'équipe Seniors1 n'aura séjourné que deux années en 1<sup>ère</sup> division du Loiret. En juin elle gagne le droit de rejoindre le championnat régional R3 après avoir fait une excellente saison, même si la fin était plus poussive. Nous retrouvons le niveau régional que nous avons quitté en 2019. À l'heure où nous écrivons, nous sommes en milieu de tableau avec un bilan équilibré. Cette année, nous n'avons pas réussi un parcours intéressant en Coupe de France, étant éliminé au 1<sup>er</sup> tour face à une équipe hiérarchiquement inférieure.

Notre équipe Seniors2 s'est bien comportée en 3<sup>ème</sup> division la saison dernière et ambitionne pour l'année prochaine la montée en division supérieure avec l'apport de nos jeunes qui grandissent.

Notre équipe Seniors3 n'avait pas pu finir son championnat de 4<sup>ème</sup> division faute d'effectifs. Nous l'avons malgré tout engagé en championnat au regard du nombre de joueurs présents à l'entraînement comme aux matchs.

L'équipe Seniors Féminines a bien progressé cette année avec un niveau de jeu intéressant, vous pouvez venir les voir le dimanche matin sur le stade de Nancray.



*2 joueuses nibelloises : Laurie Deroche et Laetitia Vaslier*

Les Loisirs vétérans quant à eux évoluent le vendredi soir lors de rencontres amicales où le côté festif est privilégié.

Au niveau des jeunes, nos équipes évoluent pour la majorité à un niveau correspondant à nos attentes : les U11 et les U13 au niveau 2, les U12 en niveau 1, les U15 et U17 en départementale 2 pour ce début de saison avec l'ambition pour certaines catégories d'aller évoluer au niveau supérieur en janvier 2026.

Encore une fois, ce n'est pas le niveau de pratique le plus important au club mais l'effet de masse qui découle de la dynamique et de l'image que l'on donne sur le secteur. Nous avons actuellement sur les terrains 21 enfants de moins de 7 ans, 23 moins de 9 ans, 24 moins de 11 ans, 33 moins de 13 ans, 32 moins de 15 ans et 29 moins de 17 ans.

Il est à noter que nous avons 2 équipes U17 (chose rare dans le Loiret).

L'effectif total est aujourd'hui en hausse par rapport à l'année dernière (310 pour 295). Aujourd'hui Nibelle compte 56 licenciés dont 27 ont moins de 20 ans et 13 dirigeants.

Nous avons démarré en septembre 2024 **une classe Option Foot au collège de Beaune La Rolande** en partenariat avec le District de Football du Loiret. Elle s'est transformée aujourd'hui en section FOOT pour les enfants de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. C'est maintenant Stéphane GUILLARD en formation BMF (Brevet Moniteur de Football) qui relève le défi d'encadrer la section.

La **formation des éducateurs** est également une priorité puisque nous continuons à former de nouveaux éducateurs (5 déjà inscrits en ce début d'année). Nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche d'encadrants pour étoffer notre équipe dirigeante en jeunes comme en seniors.

**Au niveau des installations**, Il y a deux projets en cours cette année. Après quelques discussions avec la mairie de Beaune la Rolande, le club est autorisé, depuis septembre et jusqu'à fin décembre, à utiliser le terrain synthétique de Beaune puisqu'il n'était plus occupé par le Club de Beaune Corbeilles. Une formidable opportunité pour le club qui nous permet de soulager les installations de Nancray et Nibelle. Ces dernières étaient saturées et supportaient mal les intempéries. Cela nous permet de répartir les entraînements sur les différentes installations. Il reste maintenant à voir les modalités d'utilisation dans la durée.



*U9 avec 3 dirigeants nibellois : Nathan Dimanche, Cyrille Pelegry et Julie Corjon.*

Autre sujet en cours, la **réfection des anciens vestiaires de Nibelle**. Après l'incendie volontaire d'il y a presque 2 ans, la commune a pris en charge la couverture, le désamiantage ainsi que le remplacement du système d'arrosage du terrain. Le club a souhaité se charger par ses propres moyens et à moindre frais, de la réfection des intérieurs pour offrir un espace de réunion et de convivialité pour tous. L'ENCN remercie tous les sponsors qui participent sous forme de dons et tous les bénévoles du club qui ne comptent pas leur temps et qui s'engagent pour l'association. Une belle preuve de solidarité et de dévouement. Les locaux devraient être disponibles pour le début 2026.



La Boutique en ligne de l'ENCN est toujours opérationnelle. Vous pouvez la consulter à l'adresse <https://erima.shop/entente-nancray-chambon-nibelle> et même y passer vos commandes.

Il est toujours possible également d'inscrire vos enfants pour la deuxième partie de la saison. Pour cela n'hésitez pas à nous contacter au 06 88 20 44 11 ou par mail à l'adresse [526955@lcfoot.fr](mailto:526955@lcfoot.fr). Nous nous ferons un plaisir de vous donner toutes les informations nécessaires. Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook.

## Les manifestations à venir pour 2026 déjà programmées

- **2 Super Loto à Boiscommun les vendredis 16 en soirée et dimanche 18 janvier 2026** avec une voiture en jeu,
- **Le tournoi National des jeunes U11 U13** se tiendra à **Nancray le dimanche 21 juin 2026**,
- **Le concours de pétanque le vendredi 21 août 2026** en semi-nocturne en prélude de la fête de Nibelle.

Comme tous les ans nous vous remercions par avance de l'accueil que vous allez ou que vous nous avez réservé lors de notre passage dans vos foyers pour vous présenter nos calendriers 2026 agrémentés des photos de nos équipes.

Tous les membres du Club vous souhaitent de bonnes fêtes et une bonne année 2026 !

## ÉCHO DE L'ÉCOLE ROGER GIRY

À l'école, une nouvelle année pleine d'énergie et de projets !

Cette année, notre école compte 62 élèves répartis en trois classes : un CE1/CE2, un CE2 et un CM1.

L'année 2024-2025 a été riche en découvertes et en émotions. Les enfants ont vécu une belle aventure lors de la classe de mer à Pénestin, entre exploration du littoral et vie en communauté. Ils ont aussi pris part au festival « Le chœur des arbres au cœur du village », un moment de partage autour de la musique et de la nature, sans oublier les animations sur la biodiversité qui ont éveillé leur curiosité pour le monde vivant.

Pour 2025-2026, les projets ne manquent pas ! Les CE1/CE2 et les CE2 ont commencé l'année par une visite passionnante des tanneries. En novembre, toutes les classes assisteront à un spectacle des Jeunesses Musicales de France. Les CM1, de leur côté, se lanceront dans l'aventure de la First Lego League, une compétition qui mêle robotique, programmation et présentation d'un projet d'innovation sur le thème de l'archéologie.

Nous préparons aussi une nouvelle classe découverte : l'occasion de vivre autrement l'école, en apprenant ensemble, en dehors de la classe, et en partageant des moments inoubliables.

Avec la curiosité des élèves, la bonne humeur de chacun et une équipe toujours motivée, cette nouvelle année promet de belles découvertes et de nombreux souvenirs à construire ensemble !

L'équipe enseignante de l'école Roger Giry de Nibelle

## APESN

L'Association des Parents d'Élèves du Siris de Nancray a une nouvelle fois participé à la vie de nos écoles et à l'accompagnement des parents.



Elle suit et renseigne les parents dans leurs différentes démarches, organise les préparations des conseils d'école, aide à l'organisation et à la gestion des stands ainsi que des goûters lors des différentes manifestations des écoles.

Lors de l'année scolaire 2024-2025 nous avons proposé :

- vente de chocolats, d'objets (avec dessins des enfants),
- rando nocturne à l'étang Madame,
- ateliers (sophrologie) principalement.

L'argent perçu sert à soutenir les différents projets d'école.

Nous avons plein d'idées pour cette année (bal du mardi gras, après-midis, jeux gonflables,...). Nous avons besoin d'être soutenus pour maintenir notre dynamisme et nous engager dans ces nouveaux projets.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : Alice Dufresne, présidente  
mail : [ape.siris.nancray@gmail.com](mailto:ape.siris.nancray@gmail.com)

# CAMPING-CAR CLUB BEAUCE GATINAIS



L'année 2025 a confirmé l'esprit qui fait la force de notre club : convivialité et camaraderie autour de la passion des voyages en camping-cars.

Le Club se maintient à une trentaine d'équipages, ce qui favorise la proximité entre ses membres. L'esprit « petit club » reste un de ses principaux atouts, favorisant l'accueil des nouveaux et le soutien mutuel.

## Retour sur une année riche en découvertes et en échanges :

### Rétrospective année 2025 :

- 8 février : L'Assemblée Générale, salle des fêtes de Nibelle,
- 25 février au 2 mars : Nice et Menton, 9 camping-cars et 18 participants,
- 22 au 30 avril : Le Cotentin, 14 camping-cars et 24 participants,
- 11 au 19 juin : Les Cévennes, le Forez et le Velay, 13 camping-cars et 22 participants,
- 25 au 30 juin : La Chèze (Côtes-d'Armor), 6 camping-cars et 11 participants,
- 27 au 28 juillet : Nibelle, 20 camping-cars et 42 participants,
- 11 au 20 septembre : Le Gers, 20 camping-cars et 37 participants.



## Programme à venir

### Pour l'année 2026 :

- 4 avril : Assemblée Générale à Nibelle,
- 16 avril au 09 mai : Belgique et Pays-Bas,
- Mai : La transhumance à Saint Côme d'Olt,
- Juin : La Chèze,
- Juillet : Week-end champêtre,
- Septembre : L'Auvergne.

Les personnes intéressées par notre activité sont invitées à prendre contact par mail : [campingcarclubbeaucegatinais@gmail.com](mailto:campingcarclubbeaucegatinais@gmail.com)

## PAROLE CARACOLE

À l'automne 2025 : Avec le concours de Hors Saison Musicale, ont eu lieu 3 journées musicales organisées par PAROLE CARACOLE :

- au domaine de Flotin avec les centres aérés de Nibelle et de Puiseaux,
- à la Bibliothèque de Nibelle grâce aux amis de la Bibliothèque, à la Marpa de Nesploy,
- dans l'église de Nesploy le **concert du quatuor LES PERIS**.



**En 2026 PAROLE CARACOLE proposera :**

- **Le mardi 24 février de 14h à 16h : atelier d'écriture**  
à la bibliothèque de Nibelle (soutenu par les Amis de la Bibliothèque). Atelier ouvert à tous à partir de 10 ans
- **Mars-Avril 2026**, (date et lieu à préciser) : **Exposition de photos de YANN ARTHUS-BERTRAND** « 10 ans Après la Terre »
- **Du 29 juin au 5 juillet** dans l'église de Nibelle : **exposition de l'artiste REEM YASSOUF** dans le cadre de la Nuit des églises. Ouverture au public tous les jours 11h-18h et une journée d'animation pour les scolaires de Nibelle.
- **Automne 2026** (date et lieu à confirmer) : **concert Hors Saison Musicale**.



Annick Chantrel Leluc  
Présidente de Parole Caracole  
06 63 06 90 94

## COMITÉ DES FÊTES

Nous avons pu effectuer notre assemblée générale sous la présidence de M. Dominique Gauthier le 25 janvier 2025 et avons fourni notre bilan financier à la mairie.

L'année 2025 a été une année moins malmenée par la météo pluvieuse sur nos week-ends en plein air. Les Nibellois ont eu envie de se retrouver lors de nos manifestations.

**La soirée tartiflette** : Pour une première fois, cette soirée a été une réussite avec une tartiflette préparée par Les Délices de Saint Louis, une petite centaine de convives étaient réunis dans la salle Jacques Poisson.

**Loto de Printemps** : Ce fut une manifestation où le public et les chanceux étaient au rendez-vous. Il a permis d'engranger les bénéfices nécessaires pour financer les fêtes pour lesquelles nous sommes moins rentables.



**Brocante** : Une « petite » brocante qui a avorté vers 8 heures du matin, avec des trombes d'eau tombées toute la journée. Nous avons fini cette journée humide en début d'après-midi après avoir mis en réserve tous nos achats.

**Marché des potiers** : Nous remercions la mairie de Nibelle et l'association des potiers « Les pieds d'argile » de nous avoir proposé d'assurer la restauration de ce pluvieux week-end. Ce marché était timide, accompagné par des averses et les visiteurs ont dû déjeuner dans la salle. Tout s'est terminé le dimanche midi en raison des intempéries.

**Fête de l'été** : Une belle soirée d'été, un superbe feu d'artifice, la fanfare de St LYE, un bon DJ et beaucoup de Nibellois pour tout apprécier. Ceci constitue un mélange subtil pour la réussite de notre fête de l'été.

**Concert** : Le groupe GONE ROCKING tribute ACDC a enflammé le square des titres de ce grand groupe. En première partie, Thibault Hébert alias Jean Claude a chauffé le public avec de belles chansons françaises.



**Octobre rose** : une journée découverte pour les marcheurs qui devaient retrouver les endroits où étaient prises des photos. Toutes ont été trouvées. Deux parcours étaient proposés un de 10 km à pied et un de 18 km pour les vélos. Ce fut une randonnée remplie de belles rencontres pour une bonne cause : le cancer du sein. Nous avons envoyé un chèque de 372 euros à Gustave Roussy.

**Le loto d'hiver** a réuni énormément de joueurs et a ravi les gagnants de cette journée. Les lots, dont le passeport voyage, ont donné beaucoup de joies aux gagnants. Beaucoup de gagnants étaient Nibellois.

**La soirée des années 80'** avec le dj OSCAR NIGHT fut une très belle soirée « moules frites ». Les danseurs étaient au rendez-vous ! Cette soirée et le loto nous permettent d'équilibrer les dépenses de l'année. Nous avons accueilli moins de personnes que l'année dernière volontairement pour que la circulation dans la salle des fêtes soit aisée.

**Le Père Noël** a fait rêver petits et grands. La décoration était superbe. Les jeux proposés ont ravi les enfants.

Pour les décorations de Noël, nous avons fait un partenariat avec la mairie de Nibelle. Quelques bénévoles ont aidé pour les installer dans le village. L'installation des décorations s'est très bien passée dans une ambiance amicale. Nous remercions vivement les bénévoles.

## **Calendrier 2026 :**

- 30 janvier : Assemblée Générale
- 07 mars : Soirée savoyarde (tartiflette)
- 12 avril : Loto de printemps
- 03 mai : Brocante
- 04/05 Juillet : Marché des potiers
- 11 juillet : Fête de l'été
- 21/22 Août : Concours de pétanque ENCN, Concert de Nibelle, Brocante
- 04 octobre : Randonnée « octobre rose »
- 08 novembre : Loto
- 28 Novembre : Soirée Années 80'
- 12 décembre : Père Noël

Nous sommes à votre écoute pour améliorer nos activités.

Les membres du COMITÉ DES FÊTES DE NIBELLE ainsi que les bénévoles vous disent « à bientôt » et vous attendent nombreux aux divers rendez-vous que nous avons coutume de confirmer par voie d'affiches, flyers ou Facebook.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et une excellente nouvelle année 2026.

L'équipe du COMITÉ des FÊTES de NIBELLE

## NIBELLE LOISIRS RENCONTRES



## SAISON 2025 - 2026

Pour les activités payantes,  
possibilité de cours d'essai gratuits  
même en cours d'année

| Jours et horaires                                             | Lieu             | Activités                   | Référents           | Contacts                         | Cotisations                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------|---------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Lundi</b><br>de 11h15 à 12h15                              | Salle J. Poisson | <b>Gym douce et Pilates</b> | Babette RAGOBERT    | 06 82 84 38 14                   | 120 € / an<br><i>Reprise le 15/09</i>                                                                                         |
| <b>Lundi</b> (2 cours)<br>de 9h45 à 10h45<br>de 18h45 à 19h45 |                  | <b>Gym tonique</b>          | Annick LEFEBVRE     | 02 38 34 42 13<br>06 76 79 20 77 | 120 € / an (par cours)<br><i>Reprise le 15/09</i>                                                                             |
| <b>Mardi</b> (2 cours)<br>de 8h à 9h15<br>de 9h30 à 10h45     |                  | <b>Yoga</b>                 | Sylvie GROSJEAN     | 02 38 06 63 40<br>07 85 85 27 64 | 165 € / an (par cours)<br><i>Reprise le 16/09</i>                                                                             |
| <b>Mercredi</b><br>de 17h45 à 19h15                           |                  | <b>Tai Chi Chuan</b>        | Jean-Paul BOURGEOIS | 06 84 40 56 56                   | TTC lent (1h30) : 90 €/an<br>TTC + sabre (2h) : 110 €/an<br>TTC + sabre + épée (2h30) : 120 € / an<br><i>Reprise le 10/09</i> |

|                                                                                                                                    |                        |                                                   |                                                                                                                   |                                  |                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Lundi</b><br>de 14h à 17h30                                                                                                     | Salle des Associations | <b>Amitié</b><br>Jeux de cartes<br>et de société  | Christian BRODIER<br><a href="mailto:contact@nibelleloisirsrencontres.fr">contact@nibelleloisirsrencontres.fr</a> |                                  | Gratuit<br><i>Reprise le 1<sup>er</sup>/09</i>                                                                                  |
| <b>Lundi</b><br>de 17h30 à 21h                                                                                                     |                        | <b>Atelier couture</b><br>créatif et participatif | Brigitte Hand                                                                                                     | 06 80 96 21 83                   | 10 € / an<br><i>Reprise le 15/09</i>                                                                                            |
| <b>Mardi</b><br>de 15h à 17h (1 <sup>er</sup> groupe)<br>de 18 à 20h (2 <sup>ème</sup> groupe<br>le 1 <sup>er</sup> mardi du mois) |                        | <b>Atelier poterie</b><br>Terre cuite             | Jean ALLIOT                                                                                                       | 02 38 32 01 25                   | 90 € / an (1 <sup>er</sup> groupe)<br><i>Reprise le 30/09</i><br>40 € / an (2 <sup>ème</sup> groupe)<br><i>Reprise le 07/10</i> |
| <b>Mercredi</b><br>de 14h à 17h<br>Tous les 15 jours                                                                               |                        | <b>Mosaïque</b>                                   | Karine MARIN                                                                                                      | 06 23 82 01 11                   | 180 € / an<br><i>Reprise le 1<sup>er</sup>/10</i>                                                                               |
| <b>Judi</b><br>de 19h à 21h                                                                                                        |                        | <b>Peinture</b>                                   | <a href="mailto:contact@nibelleloisirsrencontres.fr">contact@nibelleloisirsrencontres.fr</a>                      |                                  | 270 € / an<br><i>Reprise le 18/09</i>                                                                                           |
| <b>Vendredi</b><br>de 14h à 17h                                                                                                    |                        | <b>Atelier</b><br>Point de croix                  | Annick LEFEBVRE                                                                                                   | 02 38 34 42 13<br>06 76 79 20 77 | Gratuit<br><i>Reprise le 08/08</i>                                                                                              |

|                                                                              |                     |                   |                                                                                                                                |                                  |                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2 courts de tennis<br>et un mur de renvoi<br>Abonnement de mars<br>à février | Route<br>de la cave | <b>Tennis</b>     | Daniel MAROIS                                                                                                                  | 02 38 32 00 54<br>06 84 14 81 40 | Cotisation individuelle,<br>couple et famille<br>(par tranche d'âge)<br>Tout le détail sur le site<br><a href="https://nibelleloisirsrencontres.fr">https://nibelleloisirsrencontres.fr</a> |
| Selon calendrier                                                             |                     | <b>Randonnées</b> | Joëlle LANCIAUX<br>Hervé LAIZEAU<br><a href="mailto:marche@nibelleloisirsrencontres.fr">marche@nibelleloisirsrencontres.fr</a> | 06 40 96 15 84<br>06 74 74 14 75 | 5 € / an<br><i>Reprise le 02/10</i>                                                                                                                                                         |

Retrouvez un descriptif de toutes ces activités sur le site

<https://nibelleloisirsrencontres.fr/>

Pour toute demande de renseignements :

[contact@nibelleloisirsrencontres.fr](mailto:contact@nibelleloisirsrencontres.fr)

L'association propose des activités manuelles, culturelles et sportives ouvertes à toutes et à tous. C'est l'opportunité d'effectuer une activité régulière en partageant des moments conviviaux.

L'association regroupe 286 adhérents répartis en 13 sections. Beaucoup participent à plusieurs activités, certaines sont payantes, d'autres gratuites. Tous ces cours et ateliers sont assurés de septembre à juin par des professeurs qualifiés. Les inscriptions en cours d'année sont possibles et des cours d'essais gratuits peuvent être mis en place sur demande.

Pour s'inscrire à ces activités,  
l'adhésion à l'association est obligatoire :  
12 € pour les personnes de plus de 18 ans  
6 € entre 10 et 18 ans  
Adhésion gratuite pour les moins de 10 ans

### **Liste des activités (voir ci-contre)**

Vous pouvez obtenir des informations :

- auprès de la personne citée en contact
- par mail à l'adresse suivante : [contact@nibelleloisirsrencontres.fr](mailto:contact@nibelleloisirsrencontres.fr)
- sur le site de l'association : <https://nibelleloisirsrencontres.fr/>

L'association tient un stand chaque année sur la place de l'église à Nibelle dans le cadre du Forum des associations, début septembre.

### **Peinture & Dessin**

Le jeudi de 19h à 21h, le professeur propose toutes les techniques de peinture (peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, gouache) et de dessin (graphite, crayon couleur, pastel sec, pastel à l'huile, encre de Chine) pour débutants ou confirmés.

Il reste de la place, n'hésitez pas à vous renseigner.



## Atelier Mosaïque

Le mercredi de 14h à 17h tous les 15 jours. Ces 2 cours sont complets, mais la mosaïste propose un cours supplémentaire le mercredi matin. Vous pouvez vous inscrire sur la liste d'attente : 8 personnes maximum par cours.



## Nouveauté pour 2026 :

Les ateliers de peinture, mosaïque et poterie Terre cuite organiseront une exposition commune dans la salle J. Poisson **le samedi 6 juin 2026 de 9h à 18h**. C'est l'occasion de venir découvrir leurs créations.

## Gym tonique, Gym douce & Pilates, Yoga et Taï Chi Chuan

N'hésitez pas à venir essayer ces cours pour partager un moment agréable tout en prenant soin de votre corps. Ces cours sont très complémentaires.

## Nouveauté pour la Gym tonique

Le nouveau professeur propose 2 cours le lundi : de 9h45 à 10h45 et de 18h45 à 19h45 afin de répondre aux attentes de chacun.



## Tennis

2 courts de tennis et un mur de renvoi. Abonnement de mars à février.

Grâce à une offre tarifaire attrayante, l'association rend accessible cette activité sportive au plus grand nombre.



## Marche

Un groupe d'une dizaine de personnes établit un programme d'octobre à juin à raison d'une marche (le jeudi matin) tous les 15 jours.

Trois circuits sont proposés : 4-5 km, 7-8 km, 10-12 km en fonction des aptitudes de chacun.

Les parcours sont édités sur un logiciel dédié. Chaque inscrit reçoit un mail quelques jours avant la marche précisant l'horaire, le lieu de rendez-vous et un plan des circuits. La saison se clôture par un grand pique-nique convivial dans un lieu verdoyant.



### Chorale des Voix de Nibelle

L'association A Fleur de Voix reprend la gestion de cette activité.

**En parallèle, voici le programme des manifestations qui seront organisées par l'association en 2026 :**

- **le Marché des produits du terroir** poursuit son existence pour la 6ème année en 2026. C'est un marché trimestriel, le 1er samedi des mois de juin, septembre et décembre, de 9h à 12h30, square G. Cottinat.
- **la Fête de la musique** aura lieu le **dimanche 21 juin 2026**.

Un moment pour se retrouver en musique dans le square G. Cottinat. Nous accueillerons les « Voix de Nibelle », l'Harmonie de Boynes et le groupe Elo Guys (rock, pop, variété, jazz et compositions). Repas et buvette sur place.



*Fête de la musique 2025.*

- **le Marché de Noël** se tiendra le **dimanche 15 novembre** Il regroupe plus d'une vingtaine d'exposants artisans.
- **le Concert de l'Avent** aura lieu le **dimanche 6 décembre à 16h**. Gratuit et ouvert à toutes et à tous.

N'hésitez pas à nous rejoindre au sein de nos activités ou lors des manifestations. Vous serez les bienvenus.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2026.



*Concert 2025 : Brass Band Val de Loire*

Babette Ragobert, présidente,  
au nom de toute l'équipe de l'association NLR.

## ANCIENS COMBATTANTS DE NIBELLE



Notre Association des Anciens Combattants de Nibelle rassemble une grande diversité de membres : résistants de la Seconde Guerre mondiale, prisonniers de guerre, participants aux Opérations Extérieures, veuves, descendants, mais aussi de nombreux sympathisants issus de toutes les générations et de tous horizons. Cette richesse humaine reflète l'histoire plurielle de notre pays et renforce la solidarité qui nous unit. Par exemple, parmi nos membres certains ont servi au Mali, en Afghanistan ou en Algérie, illustrant la variété des parcours et des engagements au sein de l'association.

Nous tenons à saluer René Séjourné, décoré de la Légion d'honneur le 8 mai 2025 à Nibelle pour ses actes de résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Né le 28 septembre 1924, il s'est engagé très jeune dans la Résistance, refusant le Service du Travail Obligatoire et rejoignant un petit groupe de résistants locaux. Avec humilité, René Séjourné partage cette distinction avec ses compagnons d'alors, rappelant que « on n'était qu'un petit groupe », mais que leur courage a marqué l'histoire de Nibelle. Aujourd'hui centenaire, il garde le souvenir vif de ses actions, du sabotage de la voie ferrée au sauvetage de parachutistes alliés, et incarne les valeurs de solidarité et de mémoire que notre association souhaite transmettre à tous.



Si vous souhaitez honorer la mémoire de ceux et celles « morts pour la France », ou simplement partager des moments de fraternité et de transmission, nous vous invitons chaleureusement à rejoindre notre association.

Les cérémonies patriotiques organisées à Nibelle, telles que la commémoration du 11 Novembre ou celle du 8 Mai, constituent des moments forts de notre vie associative. Elles permettent de rendre hommage aux disparus, de transmettre les valeurs de respect et de solidarité à la jeune génération, et de rassembler la communauté autour d'un devoir de mémoire.

Nous invitons tous les habitants de Nibelle et leurs proches à venir y participer activement, car chaque présence compte et contribue à faire vivre notre histoire commune. « En participant, vous perpétuez le souvenir et montrez que personne n'est oublié. ».

## HISTOIRE ET PATRIMOINE

### • Musée Poterie & forêt

Le musée a clôturé sa saison le 9 novembre et restera fermé durant l'hiver. Ce temps de pause sera mis à profit pour réaliser plusieurs aménagements et préparer notamment la mise en valeur des nouvelles pièces prochainement déposées par le musée de Pithiviers. Réouverture du musée le dimanche 15 mars 2026.



*Gazette (utilisée pour une cuisson  
des assiettes) – Fin 19<sup>e</sup> siècle  
Musée de Pithiviers*

### • Recherches en cours

L'association mène actuellement des recherches sur la bouelle de Nibelle : nous cherchons notamment à déterminer les périodes de fabrication ainsi que les noms des potiers ayant réalisé les bouelles offertes lors des mariages. Si vous disposez d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.



*N°1  
Signée Brogi*



*N°2*



*N°3  
Fond blanc*

### • Expositions

En 2025, deux expositions ont été proposées par Histoire et patrimoine. La première mettait en lumière le travail remarquable de Virginie Péchard, céramiste et sculptrice nibelloise. La seconde, dédiée aux derniers potiers de Nibelle, a accueilli et enthousiasmé 640 visiteurs.



*Exposition Virginie Péchard*



*Expo. Les Rivière, derniers potiers nibellois*

Bruno Lagarde

Contact : [bruno.lagarde7@wanadoo.fr](mailto:bruno.lagarde7@wanadoo.fr)

Site internet : <https://www.museedenibelle.fr/>

## CHANT PLEIN VENT - MUSICAVOZ

À l'automne 2024, l'association Chant Plein Vent MUSICAVOZ crée le **Festival « Au cœur de l'Arbre »** en partenariat avec la Mairie de Nibelle et les différents acteurs de la commune souhaitant y participer. Cette première édition 2024/2025 **« Le chœur des Arbres au cœur du Village »** s'est étalée tout au long de l'année scolaire 2024/2025 avec 4 événements artistiques phares se déroulant au sein du village, au fil des saisons de l'Arbre : en **Automne**, en **Hiver**, au **Printemps** et en **Été**. \*

Autour de cette thématique, le **fil directeur était le chant partagé entre entités chantantes et le public accueilli**. La chorale des Voix de Nibelle a pu ainsi réaliser 8 concerts au sein de ce Festival en partenariat avec l'Ensemble vocal À Fleur de Voix, les enfants des 3 classes de l'École primaire de Nibelle, la Chorale Chantereine de Ladon et la chorale inclusive invitée Si On Chantait (77). Ont été organisés, des concerts participatifs, des expositions (peintures, photos, poteries, mosaïques, créations d'objets) des animations et ateliers créatifs, des lectures, contes et dédicaces, qui ont jalonné ce Festival. Des œuvres musicales inédites ont été composées sur mesure par Stéphane Leach pour les chanteurs (poèmes de Jacques Prévert et de Pierre Champion).

L'association a fédéré autour de ce Festival des partenaires : la bibliothèque de Nibelle, les Amis de la Bibliothèque de Nibelle, l'école primaire de Nibelle, Nibelle Loisirs Rencontres (chorale Les Voix de Nibelle, l'atelier poterie, l'atelier peinture, l'atelier Taï Chi Chuan et l'atelier mosaïque), l'association À Fleur de Voix, le domaine de Flotin, la librairie Gibier, la compagnie le T.I.R et la Lyre, l'Ensemble Calliopée et d'autres partenaires.



Crédit photo : Jean-Paul Delalande

Notons la participation du Foyer de Vie du Clos Roy de Lorris avec une offrande d'un arbre de leur parc et la plantation d'un arbre liquidambar au cœur du village par la Mairie et les enfants de l'École.

Plusieurs artistes ont participé à ce Festival : Pierre Champion, Bernadette Després, un hommage à Hubert Reeves par les musiciennes de l'Ensemble Calliopée Karine Lethiec, violon alto, Aude Giuliano, accordéon avec la comédienne Violaine de Carné, les pianistes Jean-Christophe André et Stéphane Leach, le hautboïste Pierre Makarenko et l'accordéoniste Sven Riondet.

Catherine Boni, soprano et cheffe de chœur a pris en charge la direction artistique de ce projet.

Ces événements rassemblent et créent du lien par le chant, autour de la thématique de l'Arbre, au sein d'une pratique amateur encadrée par des professionnels, au cœur du village et en proposant une participation du public. Des rencontres exceptionnelles avec des artistes invités et d'autres chanteurs enrichissent le projet.

Le **stage annuel de chant à Nibelle** a eu lieu du 28 juillet au 3 août 2025, a accueilli 10 stagiaires sur le thème : « **Ils chantent aussi, entre souffle et cordes, nos voix et les instruments de musique** », et s'est terminé par un concert public avec la participation chantée des nombreux spectateurs. Rendez-vous est pris pour un nouveau stage dans l'été 2026. Si vous souhaitez avoir des précisions sur ce stage et/ou réserver votre inscription, n'hésitez pas à contacter l'association dès début 2026.

### Contact : Chant Plein Vent – MUSICAVOZ

Rosine Colyn, chargée de mission / [musicavoz@yahoo.fr](mailto:musicavoz@yahoo.fr)  
68 rue de la Cave, 45340 Nibelle / Tel : 02 38 32 20 26

## L'ENSEMBLE VOCAL À FLEUR DE VOIX

Notre association a pour but de faire découvrir l'opéra, le chant lyrique dans les campagnes et en particulier sur le territoire du Loiret. Depuis 2003 notre ensemble vocal a sillonné le territoire avec différents spectacles lyriques.

Après la pandémie de Covid et malgré le décès d'un de nos chanteurs, nous avons continué de développer notre spectacle « **Sur l'île d'Alcina** » d'après l'œuvre de Haendel. En 2025, nous avons partagé 4 concerts avec la chorale Les Voix de Nibelle, dans le cadre du **Festival «Au Cœur de l'Arbre»** organisé par la compagnie Chant Plein Vent MUSICAVOZ, pour les saisons de Printemps et d'Été. Dans ce cadre, notre ensemble vocal s'est produit sur 2 concerts avec du répertoire lyrique autour de la thématique de l'Arbre.



Les membres de notre association « A Fleur de Voix » sont des chanteurs amateurs.es originaires du Loiret et de la région parisienne. Nous nous réunissons une ou deux fois par mois, sous la direction de l'artiste lyrique et pédagogue de la voix Catherine Boni, et nous sommes accompagnés par deux pianistes professionnels, Jean-Christophe André et Stéphane Leach, qui nous conseillent pour les répétitions et les spectacles.

Actuellement, nous travaillons sur un nouveau projet sur le thème «Des plaisirs de la table aux plaisirs de l'amour, à la découverte de l'Opéra » que nous prévoyons de vous dévoiler en 2026.

L'année 2025 est également marquée par **le transfert de la chorale Les Voix de Nibelle de l'association NLR vers A Fleur de Voix. Deux départements existent donc : un chœur lyrique et une chorale** qui se réunit le lundi soir à 20h salle Jacques Poisson.

Vous aimez chanter, vous êtes motivé.e pour découvrir de nouveaux registres et progresser, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nous souhaitons vivement vous retrouver pour vous emmener avec nous à la découverte de l'opéra, du chant lyrique et choral.

Pour nous contacter et/ou rejoindre notre ensemble vocal  
Bruno Roille, Président de l'association A Fleur de Voix  
[afleurdevoix@gmail.com](mailto:afleurdevoix@gmail.com) ou [bruno.roille@wanadoo.fr](mailto:bruno.roille@wanadoo.fr)  
téléphone : 06 75 96 02 61

## MÉLODIBELLE

Le groupe Mélodibelle a commencé l'année 2025 par le partage d'une galette le 18 janvier lors d'une soirée organisée par l'association de gym à Ladon.

Le 22 juin, nous sommes retournés à Césarville-Dossainville comme l'an passé pour un après-midi chaleureux organisé par la mairie pour les habitants de la commune.

Et enfin nous avons animé en soirée la marche de Fréville en Gâtinais.

Nous vous souhaitons une bonne année 2026 !



Le groupe Mélidobelle  
Pour plus d'informations, consultez notre site : <http://melodibelle.jimdo.com>  
Contact : Valérie Gaume au 06.89.71.07.69

## SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE DE NIBELLE

La société communale de chasse de NIBELLE compte 11 adhérents pour la saison 2025-2026.

La chasse est ouverte du 21 septembre 2025 au 28 février 2026. Elle dispose d'un territoire privé de 450ha (terres et bois).

Pour connaître les jours de chasse en forêt domaniale, contactez l'ONF qui pourra vous renseigner.

Cette année la société de chasse a installé, renouvelé et entretenu plus de trois kms de clôtures électriques pour la protection des cultures de maïs d'agriculteurs de la commune.

Et pour finir je voudrais signaler que la commune de Nibelle est couverte par 7 sociétés différentes de chasse et que tous les coups de fusil entendus ne proviennent pas d'adhérents de la société communale de chasse.

Vous habitez Nibelle et possédez un permis de chasser, n'hésitez pas à nous rejoindre pour passer de bons moments sur notre commune.

Le president ,Yannick Martin

## RAGATTACK TEAM FRANCE

Association nibelloise de chasse à l'arc créée le 7 avril 2025, composée d'archers qui proposent d'intervenir dans le domaine de la régulation d'ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts) tels que les ragondins, les sangliers, ...

Nous régulons depuis plusieurs années sur le canal d'Orléans, le Fusain à Sceaux-du-Gâtinais et les étangs de particuliers.

Notre association a pour objet la pratique de la chasse à l'arc comme solution alternative à la régulation en milieu naturel et péri-urbain.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou rendez-vous.

Le président, Thierry MERCIER  
[mercier.rousseau@gmail.com](mailto:mercier.rousseau@gmail.com)

06 30 32 32 50



## Naissances :

6 décembre 2024 : Naël, Pascal, Patrick **BEAUVAIS**

6 janvier 2024 : Roxane, Antonia **FOUCHER**

## Mariages

31 mai 2025 : Kévin, Luc, Jean-Claude **PILLETTE**  
et Adeline, Claudine, Nadia **GRIVOIS**

14 juin 2025 : Mélanie, Lucette, Odette **LESSEUR**  
et Loïc, Thierry, Etienne **MERCIER**

16 août 2025 : Adeline, Jacqueline, Colette **LOISEAU**  
et Sullivan, Nicolas, Quentin **DUMAS**

## Décès:

17 décembre 2024 : Gaspard, Pierre, Armand, Victor **ARCHENAUT**

22 décembre 2024 : Claude, Marcel **SÉBLINE**

8 janvier 2025 : Monique Juliette **DEMIERRE**, épouse **ROHART**

10 janvier 2025 : Philippe, Jacques, Jean Marie **FERRAS**

5 mars 2025 : François, Marie, Georges **BONIS CHARANCLE**

29 mars 2025 : Jeanne Edith **BRETHES**, épouse **FRIC**

22 juin 2025 : Jeannine, Marguerite, Victorine **LEJARRE**, épouse **RENAULT**

17 octobre 2025 : Viviane, Danielle **HELFRICH**

19 octobre 2025 : Rolande, Jacqueline **ASSELIN**, épouse **BRAGER**

31 octobre 2025 : Monique **GOUSSU**, épouse **N'GOUNDA**

13 novembre 2025 : Liliane, Augustine **MOREAU**, épouse **PÉGUY**

## DERNIÈRE MINUTE...

L'Association des Maires de France et le CEA en tant que mécène organisent un concours « Sauvez le patrimoine de votre commune » dont l'objectif est de permettre la conservation et restauration d'objets en bois du patrimoine des communes françaises.

En 2025, deux communes ont été sélectionnées : notre dossier de candidature a été retenu.

La statue de « St Sébastien attaché à un arbre », exposée au musée Barillet, est partie ce 27 novembre à Grenoble pour être protégée, étudiée et restaurée.

Les travaux confiés à ARC-Nucleart dureront plusieurs années.

Vous serez tenus informés de l'évolution des interventions prodiguées à ce joyau de notre patrimoine.



**DE 18H À 21H**

**Samedi NIBELLE**  
**Place de l'Eglise**

**À emporter**

*La pizza qui réveille vos papilles*

**06.99.37.81.24**

Suivez moi aussi sur

*Traiteur*  
*Aurora & Guillaume Rousseau*

*Ouvert :*

**MERCREDI**  
De 9h à 13h et de 16h à 19h30  
Sur place

**DIMANCHE**  
De 9h à 13h  
Place de l'église à Nibelle

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS SOLLICITER  
POUR TOUTES OCCASIONS :**

41, Rue de la Boule d'Or - 45340 NIBELLE

**06 81 00 60 12**

# JDC Couverture

Neuf et Rénovation

- **Entretien de Toiture**
- **Pose de Fenêtre de Toit**
- **Divers Travaux**
- **Petite Maçonnerie**

**06.03.91.24.52**

45340 Nibelle



*Bar - Tabac - FdJ*



38 rue Saint Sauveur - 45340 Nibelle

**02 38 39 06 55**



*L'Hédonisme*



*hedonisme\_bar*



45340 NIBELLE

**MAISONS**

*depuis 1914*

# BARRUE



**CONSTRUCTION PERSONNALISÉE / EXTENSION / RÉNOVATION / COUVERTURE**

**02 38 32 21 34**

# *ICI VOTRE ENCART PUBLICITAIRE*

*contactez  
la mairie  
de Nibelle*

*02 38 32 20 69*

**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER,  
ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

Contactez **votre conseiller indépendant**  
près de chez vous !



**Julie THIERCELIN**

Spécialiste sur le secteur  
de **Nibelle**

**06 81 86 47 92**

julie.thiercelin@safiti.fr



Avec SAFTI, bénéficiez d'une solution  
clé en main pour votre projet immobilier !

Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n°889 956 306 au RSAC de la ville d'Orléans.



[www.safiti.fr](http://www.safiti.fr)



**FRUITS & LÉGUMES BIO DE SAISON  
CULTIVÉS SUR NOTRE FERME !**

**VENTE À LA FERME: TOUS LES VENDREDIS**

**DE 16H À 19H30 - HEURE D'ÉTÉ  
DE 16H À 19H - HEURE D'HIVER**

**ET CHAQUE SEMAINE, D'AUTRES PRODUCTEURS  
LOCAUX NOUS REJOIGNENT :**  
FROMAGER - CHARCUTIER - TRAITEUR -  
PÂTISSIER...

**RETROUVEZ-NOUS AUSSI SUR LES MARCHÉS :**  
\* ORLÉANS QUAI DU ROI - SAMEDI MATIN  
\* NIBELLE - DIMANCHE MATIN  
\* BELLEGARDE - LUNDI MATIN

**SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ ET NOS PRODUCTEURS  
INVITÉS SUR**  
  **"LE JARDIN DES SABLONS" DE NOTRE PAGE  
FACEBOOK OU INSTAGRAM**

**3 CHEMIN DE SAINT PHAYER  
45270 NESPLOY**

## *EURL Sylvain BEAUVAIS*



*Plomberie  
Chauffage  
Salle de Bain*



**Énergie renouvelable**

**18, rue de la Cave - 45340 NIBELLE**  
**Tél. 02 38 32 22 61**

## CAMPING OUVERT 365J/AN

15 route de boiscommun.45340

Nibelle

02.38.32.23.55



- LOCATION, VENTE MOBIL-HOME
- RESTAURANT POUR TOUS
- ÉVÉNEMENTS DE GROUPES
- ASPECT SÉMINAIRE
- RÉSIDENCES HOTELIÈRES
- ACTIVITÉS SUR-MESURE



## Electricité Domotique

Depuis 1987

# BOURSIN Mathieu

**02 38 32 22 82**  
45340 Nibelle



Borne de recharge • Eclairage • Alarme • Vidéo surveillance  
Motorisation portail • Ventilation • Chauffage-Climatisation

**Conseil Installation Maintenance**



boursinjm@orange.fr

## Relais Saint Sauveur

*Bar / Restaurant*



22 Rue Saint Sauveur  
45340 Nibelle  
02.38.32.23.45

*Réservation uniquement  
par téléphone*



**Olivier Boursin**

*Pour la viabilisation de votre terrain*

**02 38 32 02 47**

**06 61 55 10 93**

53, Route du Hallier - 45340 Nibelle

**ENTREPRISE DU BATIMENT**

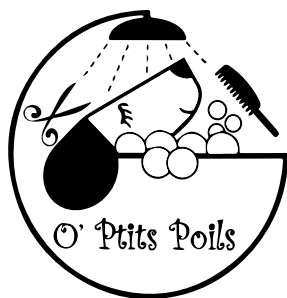


**BARANTIN  
Patrick**

**TOUS TRAVAUX DE  
MAÇONNERIE  
NEUF & RÉNOVATION  
LIVRAISON**

45340 NIBELLE

**☎ 02.38.32.93.60 - 06.70.89.02.47**



**SALON DE  
TOILETTAGE CANIN**

**à NIBELLE**

Sur Rendez-vous

**02 36 37 99 10 - 06 72 83 26 69**



61 rue St Sauveur - 45340 Nibelle

Tél./Fax : 02.38.32.90.14

Port. 06.78.97.47.35

vaslier-elagage@orange.fr

**ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX ■**

**ÉLAGAGE ■**

**TAILLE DE HAIES ■**

**ENTRETIEN ESPACES BOISÉS ■**

**DÉBROUSSAILLAGE ■**

# Écurie de la grange



*Laëtitia PLAUT - enseignante diplômée d'état*

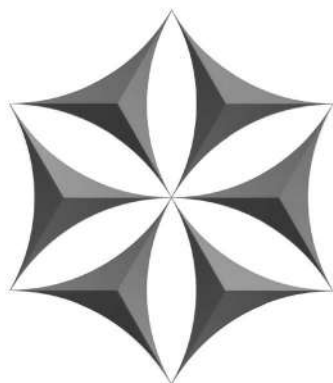
- 14 rue de la Grange Ménard - 45340 Nibelle -

**06 75 83 65 01**

[www.ecuriedelagrangecom](http://www.ecuriedelagrangecom)



Centre équestre, école d'équitation, poney-club, stages  
écurie de propriétaires, promenades, manège couvert.



**BASTAN**  
AUTOMOBILES  
DEPUIS 1997

**Entretien • Réparation • Diagnostic • Carrosserie**

*Avec BASTAN Automobiles, roulez l'esprit tranquille*



02 38 90 13 77



Contact@BastanAutomobiles.com



29 Route de Bellegarde, 45270 Nesploy

## **MAIRIE**

Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h00

(tél. : 02 38 32 20 69)

mail : mairie-de-nibelle@orange.fr

## **SECRÉTARIAT SIEANN**

Accueil téléphonique : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00

(tél : 02 38 32 18 93)

mail : sieann.45340@gmail.com

## **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Heures d'ouverture :

lundi de 14h00 à 16h30 - mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00 - samedi de 9h00 à 12h00

(tél : 02 38 32 02 31)

## **POMPIERS**

En cas de besoin appeler le 18 exclusivement.

## **GENDARMERIE**

Beaune-le-rolande (tél. : le 17 ou 02 38 33 94 20).

## **SAMU- AIDE MEDICALE URGENTE DU LOIRET**

Appeler le 15.

## **INFIRMIERES DIPLOMÉES D'ÉTAT**

**Hélène Duverger et Virginie Deruytere,**

18 rue Saint Sauveur (tél. : 02 38 32 00 77 - 06 77 64 32 58).

## **OSTÉOPATHE**

**Mr Clerc Nicolas** 26 rue Saint Sauveur (tél. : 06 22 00 61 45).

## **PHARMACIE**

**Mr Cottinet** à Beaune-la-Rolande (tél. : 02 38 33 20 18).

## **SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS**

Tél. : 08 21 80 30 45 (24h/24h et 7j/7j). Site internet : [www.loiret.pref.gouv.fr](http://www.loiret.pref.gouv.fr)

## **ASSOCIATION AIDE A DOMICILE**

1 mail Ouest, 45340 Beaune-la-rolande (tél. : 02 38 33 30 83).

## **CENTRE ANTI-POISON**

Tours (tél. : 02 47 64 64 64).

## **MUSÉE de NIBELLE - Poterie & forêt**

Visite sur demande. Contacter Bruno Lagarde au 06 70 40 90 48

## **BIBLIOTHÈQUE**

Ouverte le mardi de 10h00 à 11h00,

le mercredi de 10h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00, le samedi de 10h00 à 12h30

## **CULTE CATHOLIQUE**

**Abbé Julien TELLIER**, Maison paroissiale de Boiscommun (tél. : 02 38 33 75 58).

Pour les messes à Nibelle, consulter l'affiche à la porte de l'église et la presse.

## **CENTRE DES IMPÔTS**

15 rue de l'Amiral Delahaye, BP 176, 45307 Pithiviers Cedex (tél. : 02 38 30 03 25).

## **ORDURES MÉNAGÈRES**

Ramassage le mercredi matin.

Mettre les poubelles en bordure de la voie publique au plus tôt le mardi soir.

## **DÉCHETTERIE BEAUNE LA ROLANDE**

Ouvert : les lundi, mercredi, jeudi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,

Fermé : les mardi et vendredi.



*Domaine de Flottin  
La fête en forêt - septembre 2025*

